LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.851 — QUARANTIÈME ANNEE — VENDREDI 8 JANVIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Petite Flamme

Les Anglais font chaque jour la preuve de ce splendide héroïsme pour lequel nous avons dit maintes fois ici même notre très vive et très profonde admiration. Mais s'ils sont admirables par leur bravoure et par leur ténacité devant l'ennemi, ils le sont peut-être davantage encore par la prodigieuse fermeté d'âme dont ils se montrent invariablement animés devant les épreuves. Si rudes et si douloureuses soient-elles, les épreuves qui les frappent les trouvent toujours impassibles. Et cela est parfois un spectacle d'une beauté morale qui touche au sublime.

La perte du *Formidable*, qui vient d'éprouver cruellement une fois de plus la marine britannique, a permis une fois de plus à l'Angleterre de prouver comment ses enfants savent mourir et comment elle sait elle-même faire face aux coups du sort.

La fin du cuirassé, telle qu'elle a été racontée par les survivants du bateau, fut un drame bref d'un caractère à la fois émouvant et grandiose, mais où le grandiose l'emporte encore sur l'émouvant. Tous les marins n'avaient pas pu trouver place dans les canots de sauvetage. Et le navire, définitivement perdu, s'enfonçait lentement dans l'eau, entraînant avec lui les infortunés marins demeurés à bord. Ceux-ci se voyaient ainsi condamnés à une mort certaine. Ils conservèrent pourtant tout leur sang-froid. Ils acclamèrent la patrie, cette patrie bien-aimée à laquelle ils allaient offrir leur existence. Et ils attendirent la mort. Ils la virent venir sans peur comme sans faiblesse. Ils furent « Anglais » jusqu'au bout.

Un des survivants qui s'est sauvé à bord d'un canot a décrit en ces termes les derniers instants : « Nous nous éloignâmes à force de rames dans le canot, mais nous réussissions tout juste à nous maintenir à la surface des lames. Nous aperçûmes le *Formidable* qui se renversait lentement à tribord, se couchait dans la mer, puis coulait. Ce fut l'affaire de trois quarts d'heure pendant lesquels les sirènes du navire ne cessèrent pas de retentir. Le capitaine, impassible, resta à son poste jusqu'à la fin et, quand le vaisseau disparut, englouti, nous aperçûmes un dernier signal qu'un marin du bord nous faisait avec une lanterne. C'était la fin... »

Comment ne pas être frappé par la grandeur impressionnante d'un tel tableau ?

C'est la nuit, et la tempête fait rage dans la Manche. Tout à coup, un choc brutal, puis une formidable explosion : on comprend tout de suite que le bateau est perdu... Celui qui est le maître du bord dirige les opérations de sauvetage avec le plus grand calme. On sauve tous ceux qui peuvent être sauvés. Quant aux autres, ils sont prêts à mourir. Et ils descendent au fond de l'eau avec l'épave après une dernière acclamation à l'adresse du pays pour lequel ils meurent.

La petite flamme de la lanterne soulevée par un marin du bord à l'instant où tout va s'engloutir est le suprême adieu de ceux qui s'en vont à ceux qui restent.

Cette petite flamme s'est éteinte : le gouffre horrible l'a attirée à lui en même temps qu'il attirait et qu'il dévorait toutes ces précieuses vies humaines sacrifiées à un haut idéal patriotique. Mais avant de disparaître dans les eaux, elle a été vue par les marins survivants vers qui se dirigeait sa faible lumière. Et ceux-là ont compris le muet langage de la flamme, de la petite flamme expirante qui, avant de s'éteindre tout à fait, disait au nom des marins voués à la mort : « Nous mourons, et nous mourons sans regret puisque nous mourons pour la Patrie. Voici notre adieu à ceux qui restent ! Qu'importe que nous mourions puisque ceux qui restent vont poursuivre notre œuvre pour la grandeur de la patrie et pour la libération de l'Europe ? »

Et de même que les suivivants du *Formidable*, la nation anglaise tout entière s'est montrée calme et forte devant l'épreuve. Les grands organes de l'opinion ont tous enregistré la nouvelle comme un de ces tristes faits de guerre auxquels il convient toujours de s'attendre.

« Nous devons nous attendre, déclare le *Times*, à perdre de temps en temps des cuirassés, en dépit de toutes les précautions prises. » La *Westminster Gazette* constate simplement que s'il y a des moyens pour diminuer les risques causés par les mines ou les sous-marins, il n'y en a pas pour les éviter. « La marine, ajoute le journal anglais, de même que l'armée, doit *vivre dangereusement* en temps de guerre et le risque qu'elle court plus particulièrement est celui de payer une large contribution en hommes vaillants, sans avoir l'honneur et la gloire d'une bataille livrée à un ennemi visible.» Le *Pall Mall Gazette* écrit : « Ces incidents ne nous émotionnent pas. Nous avons compté dès le début avec la certitude que nous souffrirons des pertes cruelles sur terre et sur mer. Nous endurerons des choses pires, si cela est nécessaire, sans perdre une parcelle de notre foi en notre cause et en son prochain triomphe. »

Ainsi, partout le sentiment est le même : les Anglais déplorent le coup qui les frappe et ils pleurent les morts tombés sous le drapeau de la glorieuse marine britannique, mais ils ne voient pas qu'il puisse y avoir là pour eux une raison de découragement.

Quand on fait la guerre, il faut savoir que des épreuves vous attendent. Il faut savoir *vivre dangereusement*, selon la significative expression du journal que nous venons de citer. Ceux qui meurent lèguent aux survivants la suite de la tâche à accomplir. Et, quoi qu'il arrive, la guerre doit continuer jusqu'à la victoire.

La petite flamme qui a jeté à travers la tempête et à travers la nuit le suprême adieu des victimes du *Formidable* aux camarades survivants attestait jusqu'en face de la mort attendant sa proie l'inébranlable foi de la marine britannique en les destinées de la patrie. Et ces survivants, éparpillés sur les frêles refuges des canots, s'éloignèrent, terriblement secoués par le vent, terriblement ballottés par les vagues. « Nous souffrions beaucoup, racontèrent-ils à leur retour, mais nous portions haut nos cœurs ! » Ils portaient haut les cœurs comme le marin du *Formidable* avait élevé haut la petite flamme, — la petite flamme qu'on croyait éteinte et qui parle encore à l'âme de tout Anglais son langage d'espérance quand même et d'éternel réconfort.

CAMILLE FERDY.

LES ATROCITÉS ALLEMANDES

Le Rapport de la Commission d'enquête

Paris, 7 Janvier.

Voici un résumé du rapport présenté à M. le président du Conseil par la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation des droits des gens suivant le décret du 23 septembre 1914, rapport que l' « Officiel » publiera demain :

MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des Comptes ; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire ; Georges Maringer, conseiller d'Etat, et Edmond Paillot, conseiller à la Cour de Cassation, à M. le président du Conseil des ministres,

Monsieur le président du Conseil,

Chargés, en vertu d'un décret du 23 septembre dernier, d'aller procéder, sur place, à une enquête relativement aux actes commis en violation du droit des gens dans les parties du territoire français que l'ennemi a occupées, et qui ont été reconquises par les armées de la République, nous avons l'honneur de vous rendre compte des premiers résultats de notre mission.

Nous vous apportons déjà, Monsieur le président, une ample moisson de renseignements. Elle ne comprend, cependant, qu'une part assez restreinte des constatations que nous aurions pu faire, si nous n'avions soumis à une critique sévère, et à un contrôle rigoureux, chacun des éléments d'information qui se sont présentés à notre examen.

Nous avons cru devoir, en effet, ne retenir que les faits qui, irréfragablement établis, constituaient, d'une façon certaine, les abus criminels nettement caractérisés, négligeant ceux dont les preuves étaient insuffisantes à nos yeux, ou qui, si dommageables ou si cruels qu'ils fussent, pouvaient avoir été la conséquence d'actes de guerre proprement dits, plutôt que d'excès volontaires imputables à l'ennemi.

Dans ces conditions, nous avons la ferme assurance qu'aucun des incidents dont nous avons fait état ne saurait être discuté de bonne foi. La preuve de chacun d'eux, d'ailleurs, ne résulte pas seulement de nos observations personnelles, elle se fonde principalement sur des documents photographiques, et sur de nombreux témoignages reçus en la forme judiciaire, avec la garantie du serment.

La tâche à laquelle nous nous sommes appliqués tous les quatre, dans une étroite communauté d'impressions et de sentiments, nous a paru souvent pénible devant les spectacles lamentables que nous avons eus sous les yeux. Elle eût été vraiment trop douloureuse, si nous n'avions trouvé un puissant réconfort dans la vue des troupes merveilleuses que nous avons rencontrées sur le front, dans l'accueil des chefs militaires, dont le bienveillant concours ne nous a jamais fait défaut, et dans l'aspect des populations admirables qui supportent, avec la résignation la plus digne, des calamités sans précédent.

Dans les régions que nous avons traversées, et notamment dans ce pays de Lorraine, qui fut si fréquemment victime des fléaux de la guerre, nous n'avons entendu ni une sollicitation, ni une plainte ; et pourtant, les misères affreuses dont nous avons été les témoins, dépassent, en étendue et en horreur, ce que l'imagination peut concevoir. De tous côtés, le regard se pose sur des décombres ; des villages entiers ont été détruits par la canonnade ou par le feu ; des villes, autrefois pleines de vie, ne sont plus que des déserts, remplis de ruines, et quand on visite les lieux désolés où la torche de l'envahisseur a fait son œuvre, on a continuellement l'illusion de marcher parmi les vestiges des cités antiques, que les grands cataclysmes de la nature ont anéanties.

On peut dire, en effet, que jamais une guerre entre nations civilisées n'a eu le caractère sauvage et féroce de celle qui est en ce moment portée sur notre sol par un adversaire implacable. Le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre, sont de pratique courante chez nos ennemis, et les faits qui nous ont été journellement révélés, en même temps qu'ils constituent de véritables crimes de droit commun, punis par les Codes de tous les pays des peines les plus sévères et les plus infamantes, accusent dans la mentalité allemande depuis 1870 une étonnante regression.

Les attentats contre les femmes et les jeunes filles ont été d'une fréquence inouïe. Nous en avons établi un grand nombre qui ne représente qu'une quantité infime auprès de ceux que nous aurions pu relever, mais, par un sentiment très respectable, les victimes de ces actes odieux se refusent généralement à les révéler.

Il en aurait été moins commis, sans doute, si les chefs d'une armée dont la discipline est des plus rigoureuses, s'étaient inquiétés de les prévenir. On peut toutefois, à la rigueur, ne les considérer que comme des actes individuels et spontanés de brutes déchaînées, mais il n'en est pas de même de l'incendie, du vol et de l'assassinat. Le commandement, jusque dans ses personnifications les plus hautes, en portera, devant l'humanité, la responsabilité écrasante.

LE MEURTRE ET L'INCENDIE ORGANISES

Dans la plupart des endroits où nous avons fait notre enquête, nous avons pu nous rendre compte que l'armée allemande professe, d'une façon constante, le mépris le plus complet de la vie humaine, que ses soldats et même ses chefs ne se font pas faute d'achever les blessés, qu'ils tuent sans pitié les habitants inoffensifs des territoires qu'ils envahissent, et qu'ils n'épargnent, dans leur rage homicide, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants.

Les fusillades de Lunéville, de Gerbéviller, de Nomeny et de Senlis, en sont des exemples terrifiants, et vous lirez, au cours de ce rapport, le récit de scènes de carnage auxquelles des officiers eux-mêmes n'ont pas eu honte de prendre part.

L'esprit se refuse à croire que toutes ces tueries aient eu lieu sans raison. Il en est pourtant ainsi. Les Allemands, il est vrai, en ont toujours donné le même prétexte, en prétendant que des civils avaient commencé par tirer sur eux. Cette allégation est mensongère et ceux qui l'ont produite ont été impuissants à la rendre vraisemblable, même en tirant des coups de fusil dans le voisinage des habitations, comme ils ont l'habitude de le faire, pour pouvoir affirmer qu'ils ont été attaqués par les populations innocentes dont ils ont résolu la ruine ou le massacre. Nous en avons maintes fois recueilli les preuves. En voici une entre bien d'autres :

Un soir, une détonation ayant retenti pendant que M. l'abbé Colin, curé de Croismare, se trouvait auprès d'un officier, celui-ci s'écria :

— « Monsieur le Curé, en voilà assez pour vous faire fusiller ainsi que le bourgmestre, et pour faire brûler une ferme. Tenez, en voici une qui brûle ».

— « Monsieur l'Officier, répondit le prêtre, vous êtes trop intelligent pour ne pas reconnaître le bruit sec de votre fusil. Pour moi, je le reconnais ».

L'Allemand n'insista pas.

De même que la vie humaine, la liberté des gens est, de la part de l'autorité allemande, l'objet d'un absolu dédain. Presque partout, des citoyens de tout âge ont été arrachés à leurs foyers et emmenés en captivité. Beaucoup sont morts ou ont été tués en route.

Plus encore que le meurtre, l'incendie est un des procédés usuels de nos adversaires. Il est couramment employé par eux, soit comme élément de dévastation systématique, soit comme moyen d'intimidation.

L'armée allemande, pour y pourvoir, possède un véritable matériel qui comprend des torches, des grenades, des fusées, des pompes à pétrole, des baguettes de matière fusante, enfin des sachets contenant des pastilles composées d'une poudre comprimée très inflammable.

Sa fureur incendiaire s'affirme principalement contre les églises et contre les monuments qui présentent un intérêt d'art ou de souvenir.

Dans les départements que nous avons parcourus, des milliers de maisons ont été brûlées, mais nous n'avons constaté, par nos procès-verbaux d'enquête, que des incendies allumés dans une intention exclusivement criminelle, et nous n'avons pas cru devoir mentionner ceux qui, comme Villotte-Devant-Louppy, à Rembercourt, à Mogneville, à Amblaincourt, à Pretz, à Louppy-le-Château, etc., ont été occasionnés par les obus au cours de combats violents, ou sont dûs à des causes qu'il n'a pas été possible de déterminer d'une façon tout à fait certaine.

Les quelques habitants qui sont restés au milieu des ruines, nous ont fait d'ailleurs, à cet égard, des déclarations pleines de loyauté.

En ce qui concerne le vol, nos constatations ont été incessantes, et nous n'hésitons pas à dire que, partout où une troupe ennemie a passé, elle s'est livrée, en présence de ses chefs, et souvent même avec leur participation, à un pillage méthodiquement organisé.

Les caves ont été vidées jusqu'à la dernière bouteille, des coffres-forts ont été éventrés, des sommes considérables ont été dérobées ou extorquées, une grande quantité d'argenterie et de bijoux, ainsi que des tableaux, des meubles, des objets d'art, du linge, des bicyclettes, des robes de femme, des machines à coudre, et jusqu'à des jouets d'enfants, après avoir été enlevés, ont été placés sur des voitures pour être dirigés vers la frontière.

Contre toutes les exactions, de même que contre tous ces crimes, il n'y avait aucun recours, et si quelque malheureux habitant osait supplier un officier de vouloir bien intervenir pour épargner une vie, ou pour protéger des biens, il ne recevait d'autres réponse, quand il n'était pas accueilli par des menaces, qu'une invariable formule accompagnée d'un sourire et mettant sur le compte des fatalités inévitables de la guerre les abominations les plus cruelles.

Le rapport énumère ensuite les exactions et les crimes dont ont été victimes les populations des départements de Seine-et-Marne, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Oise, Aisne.

A LUNEVILLE

Voici un extrait du rapport sur les faits qui se sont passés à Lunéville, qui jettent un jour particulier sur la mentalité de l'envahisseur :

Le 25 août, le sieur Lenoir, âgé de soixante sept ans, fut, ainsi que sa femme, emmené dans les champs, les mains liées derrière le dos. Après que tous deux eurent été cruellement maltraités, un sous-officier s'empara d'une somme de dix-huit cents francs en or, que Lenoir portait sur lui.

Le vol le plus impudent semble bien, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, être entré dans les mœurs de l'armée allemande qui le pratique publiquement. En voici un exemple intéressant :

Pendant l'incendie d'une maison appartenant à la dame Leclerc, les coffres-forts de deux locataires avaient résisté aux flammes, l'un appartenant à M. Georges, sous-inspecteur des eaux et forêts, était tombé dans les décombres, l'autre, dont M. Goudchau, marchand de biens, était propriétaire, était resté scellé à un mur, à la hauteur du second étage.

Le sous-officier Weiss, qui connaissait admirablement la ville, où il avait été maintes fois bien accueilli, quand il y venait avant la guerre pour son commerce de marchand de houblon, se rendit, avec des soldats, sur les lieux, ordonna qu'on fît sauter à la dynamite le pan de muraille resté debout, et assura le transport des deux coffres à la gare, où on les plaça sur un vagon à destination de l'Allemagne.

Ce Weiss jouissait, auprès du commandement, d'une confiance et d'une considération particulières. C'est lui qui, installé à la kommandatur, était chargé d'administrer en quelque sorte la commune, et de pourvoir aux réquisitions

Après avoir commis de nombreux actes de pillage à Lunéville, y avoir fait brûler environ soixante-dix maisons, avec des torches, du pétrole et divers engins incendiaires, après y avoir enfin massacré de paisibles habitants, l'autorité militaire allemande a jugé à propos d'y faire afficher la proclamation suivante, dans laquelle elle a formulé des accusations ridicules pour justifier l'extorsion, sous forme d'indemnité, d'une contribution énorme.

AVIS A LA POPULATION

Le 25 août 1914, des habitants de Lunéville ont fait une attaque, par embuscade, contre les colonnes et trains allemands.

Le même jour, des habitants ont tiré sur des formations sanitaires marquées par la Croix Rouge.

De plus, on a tiré sur des blessés allemands et sur l'hôpital militaire contenant une ambulance allemande.

A cause de ces actes d'hostilité, une contribution de six cent cinquante mille francs est imposée à la commune de Lunéville.

Ordre est donné à M. le maire de verser cette somme en or et en argent jusqu'à 50.000 francs, le 6 septembre, à 9 heures du matin, entre les mains du représentant de l'autorité militaire allemande.

Toute réclamation sera considérée comme nulle et non avenue.

On n'accordera pas de délai.

Si la commune n'exécute pas ponctuellement l'ordre de payer la somme de 650.000 francs, on saisira tous les biens exigibles.

En cas de non paiement, des perquisitions domiciliaires auront lieu, et tous les habitants seront fouillés.

Quiconque aura dissimulé sciemment de l'argent ou essayé de soustraire des biens à la saisie de l'autorité militaire, ou qui cherche à quitter la ville, sera fusillé.

Le maire et les otages pris par l'autorité militaire, seront rendus responsables d'exécuter les ordres sus-indiqués.

Ordre est donné à la mairie de publier de suite ces dispositions à la commune.

Henaménil, le 3 septembre 1914.

Le Commandant en chef : VON FOEBENDER.

Quand on a lu cet inimaginable document, on a le droit de se demander si les incendies et les meurtres commis à Lunéville les 25 et 26 août, par une armée qui n'agissait pas dans l'excitation du combat, et qui, pendant les jours précédents, s'était abstenue de tuer, n'ont pas été ordonnés pour rendre vraisemblable l'allégation qui devait servir de prétexte à l'exigence d'une indemnité.

LA VIOLATION DES DROITS DE GUERRE

Le rapport se termine par un relevé de faits d'ordre militaire, commis en violation des droits de la guerre à l'égard des combattants : meurtre des blessés ou des prisonniers, ruses interdites par les conventions internationales, attaques contre les médecins et les brancardiers ont été innombrables dans tous les endroits où des combats ont été engagés.

Il nous est impossible, disent les rapporteurs, de constater la plupart d'entre eux, parce que les témoins en sont surtout des militaires obligés à se déplacer continuellement. Ces actes ont été, du reste, relatés dans des rapports adressés par les chefs de corps à l'autorité militaire, qui pourra les joindre aux documents de notre enquête si elle le juge à propos.

Beaucoup sont aussi attestés par des témoignages que des magistrats ont recueillis dans les hôpitaux, et dont nous opérons en ce moment le dépouillement, en vue de l'établissement d'un rapport complémentaire.

Il nous en a été, néanmoins, révélé à nous-mêmes un certain nombre, au cours de notre information.

A Bar-le-Duc, M. le médecin principal Ferry, nous a, à cet égard, rapporté des dépositions recueillies par lui dans son service.

Le sergent Lemerre, du... régiment d'infanterie, lui a déclaré que, blessé le 6 septembre à Rembercourt, d'un éclat d'obus à la jambe, il avait été laissé sur le terrain pendant huit jours par les ambulanciers allemands qui le voyaient parfaitement. Le quatrième jour, sur l'ordre d'un officier qui parcourait le champ de bataille, son revolver à la main, ce sous-officier a été blessé de nouveau d'un coup de fusil par un soldat. Il a, d'ailleurs, vu, à plusieurs reprises, autour de lui, des brancardiers allemands tirer sur nos blessés.

Le soldat Dreyfus, du... régiment d'infanterie, a également raconté au docteur Ferry le fait suivant : Atteint d'une blessure à Somaine, le 10 septembre, il se retirait du champ de bataille, quand il rencontra trois Allemands. Il leur dit, dans leur langue, qu'il venait d'être blessé, mais ces hommes lui répondirent que ce n'était pas une raison pour ne pas recevoir une nouvelle balle, et il en reçut une, en effet, à bout portant dans l'orbite.

A Vaubecourt, un sergent d'infanterie et deux soldats ont été fusillés par l'ennemi, pour le motif qu'un de ces derniers avait été capturé dans le clocher du village d'où il aurait pu échanger des signaux avec nos troupes.

Le 22 août, un détachement allemand se présente sur le territoire de Bonvillers (Meurthe-et-Moselle) à la ferme de la Petite Rochelle où le propriétaire, M. Houillou, avait donné asile à des blessés français. L'officier qui le commandait ordonna à quatre de ses hommes d'aller achever neuf blessés qui étaient étendus dans la grange. Chacun de ceux-ci reçut une balle dans l'oreille. Comme la dame Houillou demandait grâce pour eux, l'officier lui enjoignit de se taire, en lui mettant le canon de son revolver sur la poitrine.

Le 25 août, M. l'abbé Denis, curé de Remèreville, a soigné dans la soirée le lieutenant Toussaint, sorti le premier de l'Ecole forestière au mois de juillet dernier, tombé blessé sur le champ de bataille. Ce jeune officier avait été frappé à coups de baïonnette par tous les Allemands qui étaient passés auprès de lui. Son corps était criblé de plaies des pieds à la tête.

A l'hôpital de Nancy, nous avons vu le soldat Voyer, du ...e régiment d'infanterie, qui portait encore les traces de la barbarie allemande. Grièvement atteint à la colonne vertébrale en avant de la forêt de Champenous, le 24 août, et paralysé des deux jambes par suite de sa blessure, il était resté étendu sur le ventre, quand un soldat allemand l'avait brutalement retourné avec son fusil, et lui avait porté trois coups de crosse sur la tête. D'autres, en passant auprès de lui, l'avaient également frappé à coups de crosse et à coups de pied. Enfin, l'un d'eux lui avait, d'un seul coup, fait une plaie au-dessous et à trois ou quatre centimètres de chaque œil, à l'aide d'un instrument que la victime n'a pas pu distinguer mais qui, d'après l'opinion de M. le docteur Weiss, médecin principal, et professeur à la Faculté de Nancy, devait être une paire de ciseaux.

Un hussard, qui a été soigné par ce même docteur, a raconté que, s'étant fracturé la jambe en tombant de cheval, et s'étant trouvé engagé sous sa monture, il avait été assailli par des uhlans qui lui avaient volé sa montre et sa chaîne, et dont l'un lui ayant pris sa carabine lui en avait déchargé un coup dans l'œil.

Sept soldats français, auxquels M. Weiss a aussi donné des soins, lui ont affirmé avoir vu les ennemis achever des blessés sur le champ de bataille. Comme ils avaient feint d'être morts pour échapper au massacre, les Allemands leur avaient porté des coups de crosse, afin de reconnaître s'ils étaient encore vivants.

Au même hôpital, un soldat allemand, atteint d'une blessure au ventre, a confié à M. le docteur Rohmer qu'elle lui avait été faite d'un coup de revolver par son officier, parce qu'il avait refusé d'achever un blessé français.

Enfin, un autre Allemand, porteur d'une plaie dans le dos, produite par un coup de feu tiré à bout portant, a déclaré au docteur Weiss que, pour obéir à l'ordre d'un officier, un soldat avait tiré sur lui afin de le punir d'avoir transporté dans un village situé à proximité du champ de bataille plusieurs blessés de notre armée.

Le 25 octobre, à Einvaux, des Allemands ont ouvert le feu à 300 mètres sur le docteur Millet, médecin-major au... régiment colonial, au moment où, aidé de deux brancardiers, il faisait un pansement à un homme couché sur une civière. Comme il leur présentait le côté gauche, ils voyaient parfaitement son brassard. Ils ne pouvaient d'ailleurs, se méprendre sur la nature de la besogne à laquelle les trois hommes étaient occupés.

Le même jour, le capitaine Perraud, du même régiment, ayant remarqué que les soldats d'une section prise pour objectif par ses mitrailleuses portaient des pantalons rouges, a donné l'ordre de cesser le feu. Immédiatement, cette section a tiré sur lui et sur ses hommes. Elle était composée d'Allemands déguisés.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre respectueux dévouement.

Paris, le 17 décembre 1914.

G. PAYELLE, Armand MOLLARD,
Georges MARINGER, PAILLOT.

LA GUERRE

Les combats d'artillerie se poursuivent à notre avantage

Nous enlevons encore de nouvelles tranchées à l'ennemi, dont toutes les attaques sont repoussées

Bordeaux, 7 Janvier.

Conformément à la décision du Conseil des ministres, M. Millerand, ministre de la Guerre, quitte définitivement Bordeaux pour rentrer à Paris où seront réinstallés, à partir de vendredi, tous les services du ministère.

Communiqué officiel

Bordeaux, 7 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

De la mer à la Lys, il n'y a eu, dans la journée du 6 janvier, que des combats d'artillerie où nous avons eu presque constamment l'avantage.

Nos batteries ont mis en fuite des avions allemands qui se dirigeaient sur Dunkerque, et elles ont éteint le feu des « minenwerfer », dans la région de Zillebeke.

L'ennemi a bombardé violemment la tête de pont belge au sud de Dixmude.

Dans la région de Lille, nous avons repoussé avec succès une violente attaque allemande sur une de nos tranchées. Cette tranchée, d'abord perdue par nous, a été brillamment reprise, et nous avons bouleversé par des explosions de mines, une partie des ouvrages allemands.

Entre la Somme et l'Aisne, rien à signaler, que des combats d'artillerie.

A l'est de Reims, à la ferme d'Alger, l'explosion de mines que nous avons provoquée hier soir a arrêté les travaux ennemis.

En Argonne, à l'ouest et au nord de Verdun, combats d'artillerie où l'ennemi a montré peu d'activité.

En Wœvre, la progression réalisée au nord-ouest de Flirey est plus importante qu'il n'avait d'abord été signalé. Nous nous sommes rendus maîtres d'une fraction de la première ligne ennemie.

A Seinbach et à la côte 425, l'ennemi n'a pas contre-attaqué. Une pluie persistante et l'état du terrain rendaient d'ailleurs tout mouvement difficile. Nous nous sommes maintenus sur toutes les positions conquises les jours précédents.

Deux attaques ennemies se sont produites, l'une à l'ouest de Watwiller, l'autre près de Kolschlag. Elles ont été immédiatement repoussées.

Nous avons progressé dans la direction d'Altkirch, en occupant les bois situés à quatre kilomètres à l'ouest de cette ville.

Notre artillerie lourde a réduit au silence celle de l'ennemi. Celui-ci, pendant toute la journée, a bombardé l'hôpital de Thann.

Les six frères Garibaldi mis à prix par l'Allemagne

Le colonel Peppino Garibaldi
Commandant le bataillon des volontaires italiens

Paris, 7 Janvier.

Excelsior annonce que les Allemands ont mis à prix les six frères Garibaldi. Ils ont estimé que les petits-fils du héros de 1870 valaient chacun 50.000 francs.

Excelsior ajoute : « Les Garibaldi, à ce jour, ne leur coûtent que cent mille francs, mais ils pourraient leur coûter aussi la neutralité italienne. »

LA SITUATION

(De notre correspondant particulier)

Les communiqués se suivent et se ressemblent parce que la mauvaise saison paralyse les efforts des deux côtés. Les actions de détail nous sont favorables et c'est un résultat plus appréciable qu'on ne croit, parce que ces petits gains quotidiens répétés affirment notre supériorité et préparent le mouvement que le retour du beau temps permettra.

J'ai dit souvent que la guerre actuelle se différenciait en tout des précédentes. On n'hiverne plus comme auparavant. Les armées en présence demeurent sur un perpétuel qui-vive comme un chasseur à l'affût et si les grandes opérations stratégiques sont rendues impossibles, elles sont remplacées par d'incessants duels d'artillerie et de fréquentes attaques par petits groupes. Tout cela, malheureusement, aboutit à l'ajournement des décisions nécessaires. Il faut donc attendre, mais, en attendant, le bloc ennemi, qui devait sous son poids écraser le monde civilisé, s'effrite.

Après la retentissante défaite des Turcs, qui pourrait bien avoir des conséquences graves à Constantinople pour la triste bande d'aventuriers qui ont vendu leur pays à l'Allemagne, voici que la Hongrie, envahie à son tour, manifeste son mécontentement contre Vienne. Des révoltes éclatent dans la Transylvanie, où les habitants de race roumaine refusent de marcher sous le bâton du kaiser contre leurs frères. Il se passe de ce côté des faits dont l'influence est impossible

à prévoir. Si, comme tout permet de l'espérer, l'invasion russe se précipite, une crise intérieure pourrait éclater et précipiter les événements

D'autre part, et ceci est encore plus important, l'entrée en scène de la Roumanie avec 500.000 hommes est imminente et l'Italie est appelée irrésistiblement par la voix du sang à prendre place à nos côtés.

Ainsi, tandis que l'hiver arrête ou suspend les grandes opérations, il prépare l'entrée en scène de nouveaux combattants. Plus que jamais il faut se montrer résolus et confiants.

MARIUS RICHARD.

Dans l'Est

La frontière est dégagée dans la vallée de la Seille

Paris, 7 Janvier.

Un journal de Genève, *La Suisse*, publie l'information suivante reçue de Pont-à-Mousson :

La veille du jour de l'an, les Allemands ont encore bombardé Pont-à-Mousson.

La présence de l'ennemi se signalait vers Bouxières-sous-Froidmont, entre les vallées de la Moselle et de la Seille, et il fallait s'attendre à une action dans cette région.

Une furieuse canonnade ne tardait pas, en effet, à appuyer l'attaque violente d'une armée venue de Metz, et marchant vers Bouxières.

La bataille a été acharnée. On assure que les Allemands ont perdu au moins l'effectif d'une brigade.

L'artillerie de campagne et l'artillerie lourde française ont fait merveille. Elles occupaient des positions qui commandent le secteur où s'étaient aveuglement rués les Allemands. Leur feu balaya le terrain, obligeant l'ennemi à une retraite précipitée.

Toute cette partie de frontière, voisine de la Seille est complètement dégagée.

En Belgique

L'arrestation du cardinal Mercier

Paris, 7 Janvier.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Londres dit que des renseignements absolument sûrs, parvenus d'Anvers et Bruxelles, annoncent que la population, en décembre, était énervée au plus haut degré, et qu'on s'attendait à des émeutes le jour où les alliés seraient proches.

Depuis l'arrestation du bourgmestre de Bruxelles, il n'est plus personne pour calmer l'impatience dans les quartiers populaires, et la lettre du cardinal Mercier avait manifestement pour but de calmer l'irritation et de prêcher la patience.

Les soldats allemands perquisitionnent dans les églises

Amsterdam, 7 Janvier.

Hier, le cardinal Mercier était toujours prisonnier dans son palais, gardé par les troupes allemandes.

L'imprimeur qui s'était chargé de la publication de la lettre pastorale a été remis en liberté sous caution.

Tous les presbytères des environs de Malines et d'Anvers sont gardés par des sentinelles.

Dimanche, dans plusieurs églises, des soldats allemands, baïonnette au canon, avaient été placés près des chaires, pour empêcher la lecture de la lettre pastorale.

Tous les prêtres d'Anvers ont été obligés de signer une promesse de ne pas lire cette lettre.

Dans plusieurs villages, les prêtres ont été arrachés des sacristies et même des confessionnaux. Quelques-uns n'avaient pas encore lu la lettre. Plusieurs furent interrompus au milieu de leur lecture en chaire, d'autres furent mis en prison.

Des soldats ont parcouru en automobile tout le diocèse de Malines, et ont perquisitionné dans toutes les paroisses pour se saisir des exemplaires de la lettre qu'avaient apportés des messagers.

Selon certains réfugiés belges, le vénérable prélat aurait été emmené à Bruxelles, mais cette nouvelle n'a reçu encore aucune confirmation.

L'opinion des Belges

Le Havre, 7 Janvier.

Les fortes paroles prononcées par le cardinal Mercier, primat de Belgique, avaient réconforté tous les cœurs. La nouvelle de son arrestation a causé chez les Belges un sursaut d'indignation.

M. Carton de Wiart, garde des Sceaux, a dit à ce propos :

« En recourant, vis-à-vis du primat de Belgique, à un aussi méprisable attentat, le gouvernement allemand donne la preuve qu'il ne connaît pas la mentalité du peuple belge. »

M. Paul Hymans, chef de la Gauche libérale, et ministre d'Etat, exprime cet avis :

« La lettre pastorale du cardinal est un geste de patriotisme et de bravoure qui fait vibrer les cœurs et répond au sentiment national, resté si vivace en Belgique. »

Le comte Goblet d'Alviella a déclaré :

« S'il est vrai que le cardinal Mercier a été arrêté à la suite de sa courageuse et patriotique lettre pastorale, on peut dire que le moment approche où les Allemands n'auront plus une faute à commettre. Il sera intéressant de voir ce qu'on pense à Rome. »

M. Jules Renkin, ministre des Colonies, s'est exprimé ainsi :

« Le langage du cardinal Mercier n'étonnera pas ceux qui connaissaient le patriotisme élevé de l'éminent archevêque. Il honore le clergé belge. »

L'impression à Rome

Paris, 7 Janvier.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Rome annonce que la nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier par les Allemands a produit une émotion considérable.

Au Vatican, on n'a reçu encore aucune information à ce sujet. A la légation de Prusse près le Saint-Siège, on déclare qu'on ne peut ni démentir ni confirmer la nouvelle, étant donné la conduite tenue jusqu'à ce jour en Belgique par les autorités allemandes.

Cet acte inqualifiable de violence ne serait, d'ailleurs, pas surprenant.

La lettre pastorale publiée en Angleterre

Londres, 7 Janvier.

La lettre pastorale du cardinal Mercier est publiée aujourd'hui en anglais.

Le cardinal Bourne a donné l'ordre de la lire dans toutes les églises de l'archi-diocèse de Westminster. Elle sera envoyée à tous les évêques catholiques de l'empire britannique.

Un communiqué officieux de Berlin

Amsterdam, 7 Janvier.

Le *Tyd* publie, à propos de la lettre pastorale du cardinal Mercier, le communiqué officieux suivant de Berlin :

Germanophobes, comme germanophiles, reconnaissent que le cardinal pouvait raisonnablement consoler la population civile, en ces jours certainement très durs, et l'engager au calme, mais le cardinal outrepassa ses droits, et méconnut les obligations de l'église, en intervenant, par la publication d'une lettre pastorale, dans un conflit politique entre les nations.

Un accident de chemin de fer se produit près d'Anvers

Londres, 7 Janvier.

Dans une catastrophe de chemin de fer, près d'Anvers, il y a eu quatorze tués et cinquante blessés.

La plupart des victimes étaient des femmes.

L'accident est imputable aux Allemands, qui s'efforcent d'empêcher les communications par voies ferrées avec la Hollande, même en faisant courir les plus grands risques aux voyageurs.

L'ITALIE ET LA GUERRE

Un Incident avec l'Autriche

Quatre italiens arrêtés comme otages à Belgrade

Turin, 7 Janvier.

La *Stampa* annonce que le gouvernement italien a chargé son ambassadeur à Vienne de demander au cabinet autrichien des explications pour l'arrestation, comme otages, à Belgrade, de quatre sujets italiens.

Rome, 7 Janvier.

Suivant le *Giornale d'Italia*, on ne possède, à Rome, aucune nouvelle précise des quatre Italiens résidant à Belgrade, que l'armée autrichienne retient comme otages.

Ce journal considère pour le moins prématurés les divers bruits qui circulent dans la presse sur la gravité réelle de cet incident.

Le journal ajoute : « Le gouvernement, qui reçut les premiers renseignements par son représentant à Nich, poursuit son enquête. Il est nécessaire de relever tous les éléments de faits avant d'entamer, à Vienne, les démarches qui s'imposent. Il est clair que l'incident ne pourra se dénouer que favorablement. Il serait, en effet, absurde de supposer que le gouvernement austro-hongrois veuille indûment retenir des citoyens italiens pacifiques, uniquement parce qu'ils ont pu être, comme on le croit généralement, sujets des provinces adriatiques de l'Empire ».

Les catholiques et l'intervention

Rome, 7 Janvier.

Hier soir, en présence de toutes les organisations du parti catholique, le comte Della Torre, président de l'Union Populaire, la plus importante des associations catholiques, a prononcé un grand discours sur les devoirs des catholiques à l'heure actuelle. Il a parlé notamment de la neutralité et déclaré que tous les catholiques sont partisans décidés de l'intervention le jour où les intérêts du pays la rendront nécessaire.

En Angleterre

Lord Kitchener expose la situation à la Chambre des lords

Londres, 7 Janvier.

Lord Kitchener, poursuivant son exposé de la situation devant la Chambre des Lords, s'est exprimé ainsi :

Une attaque violente, à Givenchy, surprit nos Indiens, auxquels plusieurs tranchées furent enlevées. Ces tranchées furent reprises le lendemain par le premier corps d'armée, tenu en réserve, qui infligea aux Allemands des pertes considérables.

La ligne britannique est complètement rétablie. Les troupes du maréchal French ont été renforcées par un certain nombre d'unités territoriales et par une division nouvelle, dont fait partie le beau régiment canadien.

Lord Kitchener passe ensuite en revue la situation du côté des Russes.

Renforcés par des troupes venues de l'Ouest, dit le ministre de la Guerre, les Allemands, dans la région de Lodz, purent se dégager en sacrifiant beaucoup de monde et ils prirent l'offensive sur la rive gauche de la Vistule. Ils occupaient, vers le milieu de décembre, la ligne formée par les rivières Bzoura et Rawka. Ils étaient à une trentaine de milles de Varsovie.

Nos vaillants camarades russes, tiennent tête depuis quinze jours, arrêtant la marche des Allemands sur Varsovie, malgré des attaques violentes et répétées.

Ainsi arrêtés en Pologne, les Allemands se trouvent en face des difficultés inhérentes à une campagne d'hiver en Russie, avec des lignes de communications défectueuses, sans compter qu'ils ont éprouvé de nombreuses pertes.

Dans la Prusse Orientale, la situation est à peu près stationnaire depuis la fin de novembre, où les Russes ont chassé l'ennemi de positions préparées en territoire allemand.

Sur la rive droite de la Vistule, dans la région de Mlawa, l'avance allemande a été également arrêtée.

Dans la première quinzaine de décembre, les Russes ont forcé les Allemands à se retirer en arrière de leurs frontières, et bien que les Allemands occupent encore temporairement Mlawa, la rive droite de la Vistule peut être considérée comme purgée de l'ennemi dont toutes les tentatives pour franchir la rivière ont été repoussées.

En Galicie, à la fin de novembre, Cracovie était bombardée, l'avant-garde des Russes pénétrait déjà, pour ainsi dire, jusqu'aux plaines de la Hongrie. A la mi-décembre, les Autrichiens, renforcés, reprirent l'offensive et firent reculer les Russes de 35 milles environ; mais les Russes, avec une extrême vaillance, ont de nouveau repoussé graduellement l'aile droite autrichienne jusqu'aux défilés des Karpathes.

La retraite des Autrichiens à la fin de décembre a été marquée par des pertes considérables, tant en tués que blessés. Les Russes leur ont fait, en outre, 50.000 prisonniers.

Les exploits extraordinaires de la vaillante armée serbe constituent l'une des parties les plus brillantes des opérations militaires de décembre.

La situation des Serbes était très critique à la fin de novembre. Battant en retraite, ils durent évacuer une importante étendue de leur territoire : le 1er décembre, ils perdaient Belgrade, et les Autrichiens s'efforçaient de tourner leur aile gauche. Mais soudain, les Serbes reprenaient l'offensive sur toute la ligne, mettaient les Autrichiens en désordre, leur infligeaient de grosses pertes, tant en hommes qu'en matériel. Ils défaisaient quatre ou cinq corps d'armée et reprenaient Belgrade quinze jours après l'avoir perdu.

L'effet moral de cette action ne peut manquer d'être considérable sur les militaires et les civils, dans toute l'Autriche-Hongrie.

Les Monténégrins, de leur côté, pénétraient en Bosnie et s'emparaient d'importantes positions, malgré une vive opposition des Autrichiens.

Dans le Caucase, à la fin de novembre, l'armée turque était refoulée dans la direction d'Erzeroum. Dans les dix premiers jours de décembre, des progressions s'accusaient à l'est du lac de Van. Des renforts turcs débarqués sur le littoral de la mer Noire opéraient contre Batoum.

La gauche de l'armée principale turque, renforcée s'avançait des environs d'Erzeroum dans la direction du Nord-Est; elle est maintenant aux prises avec les Russes, autour d'Ardagan et de Sarykamysch.

La victoire russe dans le Caucase, annoncée hier soir, aura nécessairement une répercussion considérable sur les opérations turques dirigées dans le Levant par le haut commandement allemand.

En Mésopotamie, les troupes indiennes ont continué leur marche vers le Nord. Elles ont battu les Turcs à Kurna, sur la rive gauche du Tigre, et leur ont infligé de grosses pertes, en hommes et en matériel. Elles consolident maintenant leurs positions. Elles sont chaleureusement accueillies par les Arabes.

En Egypte, nos aviateurs ont aperçu de faibles détachements turcs, sous le commandement d'officiers allemands. Ces détachements essayaient de pénétrer dans la région, à l'Est du canal de Suez, mais c'étaient là des forces sans importance et elles n'ont eu presque aucun contact avec les troupes qui protègent le canal.

Dans l'Afrique Orientale, dit lord Kitchener, la marine et l'armée collaborent contre les Allemands. Elles ont subi un échec à Tanga, mais elles occupent aujourd'hui certains points du territoire allemand.

L'épaisseur de la brousse, le manque d'eau et les difficultés topographiques entravent momentanément notre marche en avant.

Dans le Sud de l'Afrique, la situation s'est heureusement modifiée depuis novembre. La rébellion dont on nous menaçait a été promptement étouffée, ce qui fait bien augurer des futures opérations du général Botha.

Dans le Cameroun, une troupe mixte s'avance avec succès et occupe plusieurs positions importantes.

Sur le littoral britannique, Hartlepool, Whitby et Scarborough ont été bombardés le 16 décembre pendant une demi-heure. La batterie de Hartlepool a riposté avec quelque succès, mais ses canons avaient une portée plus courte que celle des gros canons des croiseurs allemands. Ces attaques, sans aucune utilité militaire, de stations balnéaires dépourvues de défense, ont coûté la vie à des femmes et à des enfants. La population civile s'est comportée avec courage et sang-froid.

Tels sont les principaux événements des six dernières semaines.

Les grands avantages résultant, pour les Allemands, de leur supériorité numérique et de leurs préparatifs militaires très étendus vont en diminuant, tandis que les ressources des alliés en hommes et en matériel ne font que s'accroître chaque jour, ce qui leur permettra de poursuivre la guerre jusqu'au jour du succès final, jusqu'au jour du triomphe.

Lord Kitchener dit que les enrôlements volontaires continuent d'une façon satisfaisante. D'autre part, le Comité parlementaire en faveur du recrutement a reçu 218.000 réponses favorables aux circulaires qu'il a lancées dans la campagne; il commence maintenant à envoyer des circulaires dans les grands centres.

Au début de la guerre, ajoute lord Kitchener, nous éprouvions des difficultés, de l'anxiété même au sujet des cadres. Nous avons pu cependant pourvoir le corps expéditionnaire de tous les officiers dont il avait besoin. Nous avons maintenant un excédent considérable d'officiers disponibles depuis le début de la guerre. Nous avons nommé 29.100 officiers pour l'armée progressivement. Nous sommes parvenus à surmonter les difficultés relatives à l'approvisionnement et à l'équipement de nos nouvelles troupes.

L'instruction et l'entraînement de nos nouvelles armées et du contingent canadien continuent, en dépit du très mauvais temps, de la pluie et de la boue.

Les officiers et les hommes, conclut lord Kitchener, sont pleins d'entrain et de belle humeur, désireux de prendre leur rang le plus tôt possible sur le front de bataille, où je suis convaincu qu'ils aideront dignement leurs frères d'armes.

Lord Crewe, parlant des opérations qui ont lieu hors d'Europe, dit qu'aux dernières nouvelles, le croiseur allemand *Kœnigsberg* était toujours embouteillé et n'avait plus participé à d'autres opérations.

Les opérations sur la côte Occidentale d'Afrique sont conduites en grande partie par les Français, de concert avec les Anglais :

Il ne faut pas, dit lord Crewe, que ceux qui nous critiquent oublient le rôle silencieux de notre marine, laquelle rend d'immenses services à la cause des alliés. Ils ne doivent pas, non plus, oublier que si nous ne jetons pas rapidement nos hommes en campagne, c'est que nous ne sommes pas une nation militaire comme celles du continent qui peuvent mettre instantanément sur le pied de guerre toute leur jeunesse armée et équipée.

Il n'est pas exact que nous ayons retenu des troupes par devers nous, au lieu de les expédier sur le continent.

Nous avons dû rassembler, instruire, habiller, organiser nos troupes. Nous avons dû les mettre en état de combattre sur le continent.

Pour ce qui est du chiffre des effectifs consacrés à la défense du territoire, l'orateur déclare qu'il s'abstiendra de la révéler.

La séance est levée.

Les Armées alliées appréciées en Allemagne

Amsterdam, 7 Janvier.

Sous le titre : « Une Revue », le *Lokal Anzeiger* fait connaître son opinion sur les qualités des armées alliées.

Les Wallons, écrit-il, n'ont pas beaucoup de valeur militaire, mais il admet que les Flamands, dans les combats désespérés, se sont montrés les dignes fils de leurs ancêtres qui gagnèrent les victoires d'Egmont et de Guillaume d'Orange.

Tommy Atkins a développé ses qualités admirables de soldat professionnel. Les efforts de l'Angleterre, pour créer une grande armée, démontrent une résolution de vaincre, que nous honorons, dit le *Lokal Anzeiger*, même dans cet ennemi.

Les soldats français ont été surprenants. Nous avons vu peu de l'héroïsme théâtral et de la bravoure insouciante qu'on leur attribuent, mais, au contraire, ils ont des qualités militaires précieuses. Ils se sont parfaitement habitués à l'utilisation des abris, et se montrent les défenseurs patients de leurs fortifications.

Leur artillerie de campagne est composée de bons canons, elle remplit admirablement sa tâche. Ils ont à leur tête un chef qui, bien qu'il n'ait gagné aucune victoire décisive, a obtenu une place dans la liste des meilleurs généraux. Son œuvre d'organisation, son utilisation des chemins de fer dans sa tentative pour entourer notre aile droite, sont pour nous des souvenirs récents.

Nous nous apercevons, maintenant, que ce n'est pas injustement que le soldat russe est célèbre. Outre son héroïsme passif, connu dans le monde entier depuis les batailles de Smolensk, de Moscou et du col de la Shipka, outre sa ténacité et son sang-froid extraordinaire, il s'est montré habile dans l'utilisation du terrain, et le tir de son artillerie a été d'une précision incroyable.

Le fait que nous n'avons trouvé aucun blessé à Lodz, bien qu'il y en ait eu, à notre estimation, 350.000, qui avaient pu être transportés à Varsovie, le fait aussi qu'immédiatement après avoir été obligés à la retraite, les Russes se défendirent obstinément sur la Ravka, la Pylitza et la Bsoura, sont des preuves que le quartier général moscovite a beaucoup appris lors des célèbres retraites de Kouropatkine, en Mandchourie.

Comment nous traitons les prisonniers allemands

Ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune raison de se plaindre

Paris, 7 Janvier.

La *Gazette de Cologne* consacre un long article aux prisonniers allemands transportés en Afrique.

C'est une analyse d'un rapport rédigé par le Comité spécial siégeant à Hambourg.

On y remarque les deux appréciations suivantes :

A cette époque-ci de l'année, le climat du Maroc est très beau, et nous n'avons jusqu'à présent aucune raison de supposer que le sort des prisonniers qui s'y trouvent soit particulièrement triste. Comme on ne transporte en Afrique que des hommes parfaitement sains, le travail, en lui-même, doit être excellent pour éviter l'ennui.

A Tizi-Ouzou, joliment situé dans la montagne, à l'est d'Alger, les prisonniers paraissent se trouver fort bien. Ils semblent n'être pas obligés de travailler.

La lettre d'un prisonnier interné dans la ville arabe de Kairouan, en Tunisie, raconte que les prisonniers habitent là une caserne et qu'ils ont toute la journée une grande cour à leur disposition pour se promener. Eux non plus, semble-t-il, n'ont pas besoin de travailler. Deux fois par jour, on leur donne un repas chaud. Tous les deux jours, ils ont un pain, et chaque matin du café.

L'*Echo de Paris*, qui rapporte ces faits, ajoute : « Les pauvres Belges, piétinés par l'Allemagne, voudraient bien pouvoir en dire autant ».

L'échange des prisonniers de guerre

L'initiative du Pape

Paris, 7 Janvier.

Notre correspondant de Rome, dit l'*Echo de Paris*, déclare :

« Je sais de bonne source que le Pape, ces jours derniers, s'entretenant avec un haut personnage de son initiative pour l'échange des prisonniers impotents, a indiqué la ville de Bâle, ou tout autre ville de la Suisse, comme pouvant être le lieu de cet échange. Le Pape a fait observer, à ce propos, que, déjà, à Bâle, avait eu lieu un échange de médecins de la Croix-Rouge. Le Pape fera incessamment, à ce sujet, des propositions aux puissances. »

La dépêche du Pape au roi d'Angleterre

Londres, 7 Janvier.

Le pape a adressé au roi d'Angleterre, le 31 décembre, le télégramme suivant, en français :

Confiant dans les sentiments de charité chrétienne dont Votre Majesté est animée, nous la prions de vouloir bien clore cette funeste année et inaugurer la nouvelle par un acte de générosité souveraine, en accueillant notre proposition qu'un échange soit fait parmi les nations belligérantes des prisonniers reconnus désormais inaptes au service militaire.

La réponse du roi d'Angleterre

Londres, 7 Janvier.

Le roi George a répondu au message du Pape par le télégramme suivant :

« *Je désire remercier votre Sainteté pour son télégramme. C'est avec une profonde satisfaction que, moi et mon gouvernement, avons accueilli la proposition de votre Sainteté, qui ajoutait son poids aux suggestions déjà faites par nous au gouvernement allemand.*

Ce gouvernement vient de nous signifier son consentement, et j'espère qu'un arrangement sera mis à exécution avant que beaucoup de jours de la nouvelle année se soient écoulés.

Signé : GEORGE, *roi et empereur.* »

L'Action russe

La victoire d'Ardagan

Comment les Turcs furent mis en déroute

Pétrograde, 7 Janvier.

Au début de la bataille de Sarykamysch, les Russes étaient un contre dix. Les Turcs, conformément à la tactique allemande, attaquèrent simultanément de front et sur les deux faces. Des flancs dévalant le long de couloirs qui auraient fait hésiter des montagnards suisses, avec de la neige jusqu'à la ceinture, en haillons, à demi-morts de froid, ils marchèrent à l'attaque des Russes, qui les laissèrent approcher jusqu'à trois cents mètres de leurs lignes, et engagèrent alors le feu de leurs mitrailleuses.

Puis, feignant de battre en retraite, les Russes attirèrent les Turcs à deux milles de Sarykamysch, exécutèrent une volte-face qui marqua, pour l'ennemi, le commencement de la déroute.

L'avance des Russes en Transylvanie

Rome, 7 Janvier.

Un télégramme de Bucarest, au *Messaggero*, annonce que les Russes ont occupé Martakani et Sakobeni, en territoire transylvanien.

L'armée russe, en Transylvanie, est composée de soldats roumains, habitant la Bessarabie.

La Hongrie envahie par les Russes

Pétrograde, 7 Janvier.

Tous ceux qui prennent la peine de suivre sur une carte la campagne en Pologne et en Galicie, se rendent compte qu'en ce moment la situation en Hongrie est le fait le plus important de toute la guerre.

En premier lieu, les Russes s'approchent rapidement de la province hongroise de Transylvanie, dont la population, s'élevant pour les deux tiers à un peu moins de trois millions d'habitants, se compose de Roumains prêts à accueillir les bras ouverts l'invasion de leurs frères slaves et à renverser le gouvernement magyar.

D'autre part, les troupes russes font également irruption en Hongrie par la passe d'Uszok, au milieu des Karpathes. Ce point avait été choisi par les Autrichiens comme la route la plus commode pour parvenir de Hongrie en Galicie ; par conséquent, elle est, pour les Russes, la plus pratique de Galicie en Hongrie.

Même en admettant que l'armée austro-hongroise, qui repasse le col d'Uszok dans un désordre et une panique extrêmes, pourra se refondre et faire un autre effort pour résister à l'invasion, on doit reconnaître que ses chances de succès sont infimes.

Il est vrai qu'il serait difficile d'entretenir une armée en vivres et en munitions par une longue ligne de communication traversant des montagnes couvertes de neige, mais en cet endroit, les montagnes ne sont guère plus élevées que des collines. Bien plus, une fois dans les plaines de Hongrie, les Russes se trouveront dans un pays abondant en blé, vin, tabac et en bien d'autres denrées.

Le nombre considérable de redditions prouve la dislocation complète de l'armée autrichienne qui se retire par la passe d'Uszok. Les dernières nouvelles parlent de la capture d'un bataillon entier, effectuée grâce au mouvement vigoureux des Russes dans une vallée parallèle à celle où se trouvaient les Autrichiens. Les deux vallées ne communiquaient qu'en un point, vers lequel les troupes furent envoyées. Elles ne s'arrêtèrent pas, tant elles étaient avides de couper la retraite aux Autrichiens, et purent parvenir au but en temps utile, pendant que les Russes repoussaient par derrière les malheureuses dupes du kaiser, les poursuivant avec leur artillerie, et qu'une masse compacte de cosaques les assaillait, l'autre force prit position entre les Autrichiens sortis de la vallée et ceux qui y étaient restés. Quand ceux-ci s'aperçurent que leur ligne de retraite était barrée, et que des canons lançaient des schrapnells sur leur front et leur arrière-garde, se rendant compte qu'ils ne pouvaient s'échapper, ils refusèrent de continuer une lutte inégale et hissèrent le drapeau blanc.

Les événements, sur la rive nord de la Vistule, doivent être surveillés avec attention, car il est possible que des développements intéressants s'y produisent, qui pourraient rendre les sacrifices des Allemands encore plus lourds que jusqu'à présent.

Le communiqué autrichien

Amsterdam, 7 Janvier.

Le communiqué officiel suivant a été publié, hier, à Vienne :

Les batailles dans le district des forêts des Karpathes ont duré plusieurs mois, avec des succès alternés de chaque côté, et elles continuent encore.

De petits combats sont livrés souvent dans des vallées éloignées l'une de l'autre.

L'ennemi, qui, ces jours-ci, a été renforcé, a essayé de gagner du terrain par des attaques forcées sur le cours supérieur de plusieurs rivières.

A l'ouest du col d'Ujok, et dans la partie orientale du Beskiden, tout est tranquille.

Sur le front nord et sud de la Vistule, il y a eu, hier, un duel d'artillerie.

L'Allemagne s'en prend encore à la République de Saint-Marin

Ses protestations sont accueillies avec un certain dédain

Rome, 7 Janvier.

L'Allemagne a formulé de nouvelles protestations contre la République de Saint-Marin au sujet d'une installation radiotélégraphique installée au mont Tirano.

Elle exige qu'une Commission allemande soit admise à visiter les appareils et à constater si réellement il ne s'est produit aucun cas d'interception de télégrammes de la flotte autrichienne.

Le gouvernement de Saint-Marin refuse d'accéder à cette demande. Il consent à ne faire visiter cette station que par une Commission italienne.

Traîtres et espions

Le trafic des passeports aux Etats-Unis

New-York, 7 Janvier.

Suivant le *Herald*, presque tous les pays neutres du monde sont mêlés à l'affaire du trafic des passeports achetés et revendus aux Allemands désireux de faire de l'espionnage ou de faciliter le retour des réservistes allemands dans leur pays.

L'arrestation d'un télégraphiste hollandais

La Haye, 7 Janvier.

Un communiqué officieux, relatif à une grave affaire d'espionnage et à l'arrestation d'un employé du télégraphe, déclare qu'aucun détail ne peut être donné pour le moment, mais affirme qu'il serait injuste de croire que les télégrammes d'une des nations belligérantes aient été dénaturés de propos délibéré.

Celui qui fit bombarder Furnes a été fusillé

Paris, 7 Janvier.

Le correspondant du « Daily Mail » au sud-ouest de la Belgique dit :

« On a maintenant des explications sur les bombardements de Furnes, qui paraissaient jusqu'ici assez mystérieux.

« En novembre, des bombes tombèrent sur un hôtel où déjeunaient des officiers du quartier général belge.

« Des avions survolèrent la ville le jour où M. Poincaré devait passer la revue des troupes belges et françaises sur la place de la ville.

« Le fait se produisait régulièrement lorsque des trains militaires se trouvaient à la gare.

« On a maintenant l'explication du mystère. C'est un employé de chemin de fer qui trahissait, et prévenait l'ennemi au moyen de signaux conventionnels.

« Le traître a été fusillé. »

L'héroïsme des volontaires italiens

Les funérailles de Bruno Garibaldi

Rome, 7 Janvier.

Au cimetière, où l'accompagne une foule considérable, le cercueil de Bruno Garibaldi est descendu du corbillard par les vétérans de Drisco, de Visegrad et de Domokos, qui le placent dans un caveau provisoire.

D'une voix entrecoupée par les sanglots, le général Ricciotti Garibaldi a prononcé alors les paroles suivantes :

« *Adieu, mon enfant ! Tandis que ta mère te donne son dernier baiser, moi, ton père, au nom aussi de ton aïeul, je te dis bravo, Bruno ! Tu as fait ton devoir, mais bientôt, j'en suis sûr, l'Italie te vengera !* »

L'assistance, au premier rang de laquelle se tenaient Mme Costanza, ses filles et ses fils, entourant le général, accueille les paroles de ce dernier par les cris de : Vive l'Italie ! Vive Garibaldi !

La famille se retira ensuite.

Rome, 7 Janvier.

Les journaux commentent longuement les honneurs rendus à la dépouille de Bruno Garibaldi.

Le *Messagero* écrit que les funérailles solennelles faites hier au milieu de si imposantes marques de sympathie de la population, ont une signification politique d'une évidence exceptionnelle. Ces obsèques ont été, dit le journal, un triomphe, une apothéose.

Le *Corriere del Mattino* rapproche les funérailles d'hier de celles que la Rome ancienne fit à Jules César. Les deux fils de Garibaldi ne sont pas tombés pour la France, dit-il, ils sont tombés pour l'Italie, parce qu'ils se sont souvenus que l'Italie a conscience d'elle-même.

En France

Au Conseil des Ministres

L'interdiction de la vente de l'absinthe et la réglementation des débits de liqueurs. Les loyers des veuves de combattants.

Paris, 7 Janvier.

Les ministres réunis ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Sur le rapport des ministres des Finances, de l'Intérieur et de la Justice, le Président de la République a signé un décret interdisant la vente en gros et au détail, ainsi que la circulation de l'absinthe et des boissons similaires.

M. Poincaré a en outre signé un décret règlementant l'ouverture des débits de boissons. On se rappelle qu'à la date du 16 août dernier, le ministre de l'Intérieur avait enjoint aux préfets d'interdire dans leurs départements, par voie d'arrêté, la vente et le colportage de l'absinthe et des boissons similaires.

Les deux décrets qui ont été approuvés ce matin par le Conseil seront soumis à la ratification des Chambres dans la première quinzaine de leur prochaine réunion. Cette ratification aura pour effet de rendre définitive l'interdiction de la vente et de la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires, qui, jusqu'ici, n'était que temporaire, et limitée à la durée de la guerre.

Le décret règlementant l'ouverture des débits de boissons est ainsi conçu :

A partir de la promulgation du présent décret, nul ne pourra ouvrir un nouveau débit de boissons pour y vendre et consommer sur place autrement que comme accessoire à la nourriture, des spiritueux, des liqueurs ou des apéritifs, autres que ceux à base de vin, et titrant moins de 23 degrés.

Est considéré comme ouverture d'un nouveau débit de spiritueux le fait de vendre l'une quelconque des boissons visées au paragraphe précédent dans un établissement dont le tenancier aurait fait la déclaration prévue par l'article 36 de la loi de Finances du 15 juillet 1914, en vue d'être exonéré du paiement du droit de licence.

N'est pas considéré comme ouverture d'un nouveau débit le transfert d'un débit déjà existant, s'il est effectué dans un rayon de cent mètres par le propriétaire du fonds de commerce, ou ses héritiers.

Tout débit qui, par suite de décès, de faillite, cessation de commerce ou toute autre cause, autre qu'un sinistre, n'est pas exploité depuis plus d'un an, est considéré comme ayant cessé d'exister, et ne peut plus être remis en exploitation.

Des décrets ultérieurs détermineront les cas exceptionnels où une dérogation aux dispositions du paragraphe premier du présent article, pourrait être admise, ainsi que la procédure à suivre.

Tout nouveau débit ainsi créé sera mis en adjudication moyennant une redevance annuelle envers l'Etat.

Les contraventions aux 1er et 2e paragraphes du présent article seront punies des peines applicables au cas de vente des boissons au détail sans déclaration ni licence, en vertu de l'article 4 de la loi du 17 juillet 1880, de l'article 7 de la loi du 2 août 1912, et de l'article 19 de la loi du 30 janvier 1907.

M. Gaston Thomson, ministre du Commerce, a fait signer un décret sur les loyers. Ce décret règle la situation des femmes dont les maris ont été tués à l'ennemi, ou qui ont disparu. Il règle également la situation des loyers payables d'avance, et apporte quelques modifications au décret du 27 décembre, en ce qui concerne les petits loyers à Paris et dans le département de la Seine.

La Commission d'hygiène et l'enquête sur le front

Paris, 7 Janvier.

Un certain nombre de députés, appartenant à la Commission d'hygiène de la Chambre, se sont réunis cet après-midi au Palais-Bourbon, où ils ont entendu la réponse faite par le ministère de la Guerre à la demande qu'elle avait formulée en vue d'obtenir l'autorisation de procéder, sur place, à une étude sur le fonctionnement des services sanitaires.

A l'issue de leur délibération, ces députés ont communiqué la note suivante :

La Commission avait exactement désigné trois sous-commissions de quatre membres chacune, chargées de présider à des enquêtes spéciales sur un front de 400 kilomètres. Ces sous-commissions avaient chacune un rôle des plus importants, et il est profondément regrettable que, dans l'intérêt de la santé de nos soldats, on ne leur ait pas permis ce qui a été largement accordé à des journalistes français et étrangers, et à des personnalités dont nous pourrions citer les noms.

COURRIER MARITIME

DEPART DE COURRIER

Le *Melbourne*, des Messageries Maritimes, courrier de Madagascar, Maurice et La Réunion, est parti hier soir, avec une cinquantaine de passagers, presque tous fonctionnaires d'ordres divers rejoignant leur poste dans la Grande Ile. La cargaison du *Melbourne* était complète.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 24 navires, donc 23 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée. — Le *Moïse*, Compagnie Transatlantique, venant de Bône avec 51 passagers et 50 tonnes divers ; la *Flandre*, Transports Maritimes, de Gênes avec du lest ; le vapeur anglais *Baron-Plantze*, de Nice sur lest ; le vapeur italien *A.-Cola*, de Gênes avec 180 tonnes, dont 3 tonnes pour Marseille ; le *Gergovia*, Compagnie Cyprien Fabre, de New-York avec 16 passagers et 1.800 tonnes d'huile, coprah, bananes et divers ; le *Manouba*, Compagnie Mixte, de Sfax avec 37 passagers et 108 tonnes d'huile, vin, divers ; le vapeur anglais *Wasley-Hall* de Belagoa-Bay avec 2.860 tonnes dont 460 divers pour Marseille ; le *Chili*, Messageries Maritimes, de La Ciotat, sur lest.

Au départ. — Le vapeur anglais *Balthurst* parti pour Dakar ; le vapeur grec *Héraklios* pour Barry ; le vapeur anglais *Earlsund* parti pour Oran ; le vapeur anglais *Alban* parti pour Liverpool ; le *Manora*, Compagnie Paquet parti pour Kénitra ; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, parti pour Agde ; le *Rhône*, Compagnie Mixte, parti pour Philippeville et Bône ; l'*Aude*, Compagnie Transatlantique, parti pour Alger ; le *Manouba*, Compagnie Mixte, parti pour Alger ; le *Melbourne*, Messageries Maritimes, parti pour Maurice ; le vapeur grec *Thémistocle*, parti pour Gênes et Livourne ; le vapeur français *Ville-de-Majunga*, parti pour Alger ; le vapeur hollandais *Arakan*, parti pour Rotterdam ; la *Circassie*, Compagnie Paquet, parti pour Gênes ; l'*Emile*, Compagnie Transatlantique, parti pour Saint-Louis ; le vapeur anglais *Salerno*, parti pour Hull ; le vapeur français *Saint-Philippe*, parti pour Alger.

EVENEMENTS DE MER

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro que le *Cordillère*, des Messageries Maritimes, était entré en collision avec le vapeur anglais *Hyson*. La Compagnie a reçu des renseignements complémentaires d'après lesquels les avaries du *Cordillère* seraient assez sérieuses. Le vapeur a été ramené à Kobé — l'abordage s'étant produit non loin de ce port — où il sera réparé. Il n'y a pas d'accident de personne.

Le *Cordillère* allait de Marseille à Yokohama.

Un autre événement est arrivé à bord du *Yarra* également aux Messageries Maritimes. A quelques lieues d'Aden, une avarie se déclara dans la machine. L'avarie a pu être facilement réparée et le paquebot a pu continuer sa route sur Madagascar et la Réunion.

Aucun accident de personne n'est heureusement à déplorer à bord du *Yarra* qui se rend à Madagascar, Maurice et la Réunion.

Aux Ateliers et Chantiers de la Ciotat

Le chômage du personnel ouvrier des ateliers et chantiers. — Une délégation à la Préfecture

Hier matin, à 11 heures, M. le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu une délégation nombreuse de La Ciotat, composée de MM. Barthélemy, conseiller général ; Crozet, maire de cette ville ; Havez, juge de paix, président du Comité de secours ; des délégués du Syndicat ouvrier des constructions navales, du Syndicat des commerçants et magasiniers, du Comité de secours, etc.

Cette délégation est venue aviser M. le préfet que, par suite de la décision de la Cie des Messageries Maritimes de faire chômer son personnel des ateliers et chantiers de la Ciotat, la misère et la gêne ne tarderaient point à sévir dans les familles ouvrières, et le malaise s'accentuerait plus encore dans le commerce local ; et le Comité de secours qui ne vit, en grande partie, que des subventions du personnel de la Compagnie se verrait dans l'impossibilité de venir en aide aux malheureux de la commune.

Cette délégation a vivement insisté auprès de M. le préfet pour que l'Etat intervienne auprès de la Compagnie, afin que le travail soit repris à La Ciotat.

M. le préfet a promis d'intervenir et d'informer le gouvernement de cette situation et a pris bonne note ensuite du désir des membres de la délégation présente d'obtenir assez rapidement une garnison, pour pallier à la crise commerciale dont souffre La Ciotat.

M. Bouisson, député de la VIe circonscription, qui est depuis longtemps au courant de ces questions de chômage, s'était fait excuser, retenu à Toulon par ses obligations militaires, ainsi que M. Isnard, conseiller d'arrondissement. — B.

Chronique Locale

A partir de samedi, 9 janvier, les cafés et restaurants sont autorisés à fermer à 11 heures du soir.

A l'Académie de Marseille. — Dans sa séance d'hier, l'Académie a entendu la lecture d'une étude fortement pensée et élégamment écrite dans laquelle M. F. Servian dénie aux Goths le droit de donner leur nom à l'art ogival, qui est, au contraire, d'origine et de caractère essentiellement français. M. Houllevigue a communiqué ensuite un travail d'une riche documentation et d'un très vif intérêt sur l'histoire et les prodigieux effets de notre canon de 75. L'Académie a reçu en hommage le récent ouvrage de M. l'abbé G. Eyssautier sur la *Cathédrale de Reims.*

La foire des arbres. — Le maire donne avis au public que les demandes d'emplacement pour la foire des plantes et arbustes qui doit avoir lieu le 1er février prochain, seront reçues jusqu'au 20 janvier courant et qu'aucune suite ne sera donnée à celles qui lui parviendront après cette date.

Au Bureau de Bienfaisance. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a procédé, dans sa séance du 6 janvier, à l'élection du vice-président et de l'ordonnateur des dépenses, ainsi qu'à la répartition des délégations pour l'année 1915.

Elle a réélu M. Blanchard, comme vice-président, et M. Magnier, comme ordonnateur.

Les délégations ont été réparties de la manière suivante :

Droit des Pauvres (enquêtes et secours), M. le vice-président ; Secrétariat, M. Baudin ; Economat, M. Mus ; Service médical et pharmaceutique, M. Dedieu ; Bâtiments, M. Giboin ; Fondations charitables, M. Bilger ; Contentieux, M. Marx ; Bains, M. Rampal.

Pour les femmes. — L'Union Française pour le suffrage des femmes se préoccupant avec juste raison des moyens effectifs de venir en aide à la détresse féminine actuelle, a décidé à titre de première mesure, d'ouvrir un bureau-conseil, 10, rue de l'Académie, au 2e, où tous les renseignements utiles aux femmes qui ont besoin d'aide seront donnés avec bienveillance.

Le bureau sera ouvert les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 7 h. 1/2 du soir et tous les dimanche à partir de 3 heures.

Le brevet supérieur. — M. le ministre a décidé d'avancer pour tous les aspirants, la première session du brevet supérieur de l'enseignement primaire en 1915. La date de l'examen sera fixée lors de l'appel de la classe 1916.

Pour les aspirantes, la session aura lieu à l'époque habituelle.

Le Comité de secours de Menpenti se réunira aujourd'hui vendredi, à 6 heures du soir, au siège du Comité.

Loges maçonniques. — La réunion habituelle aura lieu le dimanche 10 janvier, à 5 heures.

Les membres des Amis Choisis sont spécialement convoqués pour 4 heures. (Questions urgentes).

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Mme Marin, demeurant au quartier de Napollon, vient de recevoir par l'intermédiaire de la Croix Rouge de Genève, avis que son mari, Jules Marin, soldat au 112e régiment d'infanterie, figure sur les listes qui lui parviennent d'Allemagne comme tué le 20 août.

Nous présentons à Mme Marin nos sincères condoléances.

SALON. — *Obsèques.* — Mercredi ont eu lieu les obsèques de notre jeune concitoyen Charles Laugier, âgé de 27 ans, soldat au 141e régiment d'infanterie, décédé à la suite de ses blessures, à l'hôpital militaire de Lyon.

Le cortège imposant comprenait toute la population salonaise, les élèves des écoles communales filles et garçons, les anciens combattants de 1870-71, et des délégations de toutes les sociétés de la ville.

Notons également la présence de MM. Girard, député; Julien Fabre, maire; Borce, Carcassonne, adjoints, ainsi que de nombreux conseillers municipaux. Au cimetière, M. Julien Fabre, maire, dans un discours tout empreint du plus pur patriotisme, a rendu un glorieux hommage au soldat Charles Laugier, mort pour la patrie et au nom de la population salonaise, au nom de la municipalité, lui a adressé un dernier adieu.

Puissent ces nombreux témoignages de sympathie être un adoucissement à la douleur de la famille, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Nos blessés. — Mardi soir, par le train de 9 h. 21, est arrivé un second convoi de 40 blessés. Reçus à la gare par M. le maire et le corps médical, sitôt après avoir été réconfortés par des boissons chaudes, les blessés ont été transportés rapidement à l'aide de voitures automobiles à l'hôpital-hospice, et à l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge.

En l'honneur des Héros Garibaldiens

La Manifestation de Dimanche à Marseille

La mort héroïque des frères Garibaldi sur les champs de bataille français, a produit à Marseilel l'émotion la plus vive. La douleur provoquée par ce double deuil n'a pas été ressentie seulement par la colonie italienne de notre ville, mais par toute notre population si ardemment républicaine et qui garde impérissablement le souvenir du héros de l'indépendance italienne et de ses nobles enfants qui ont toujours mis leur épée au service du droit et de la liberté des Peuples.

Déjà à Nice, berceau de la famille Garibaldi, une importante manifestation populaire a eu lieu. Lyon a décidé de donner à l'une de ses places publiques le nom de Bruno Garibaldi, le jeune héros tombé dans l'Argonne, où deux jours après son frère Constantin devait trouver une mort non moins glorieuse.

Marseille, la grande cité latine du Midi, qui vit se former dans ses murs la vaillante phalange des volontaires italiens, se doit plus qu'aucune autre de célébrer noblement la mémoire des héros garibaldiens.

Par la plume de notre collaborateur Camille Ferdy, le « Petit Provençal » exprimait le vœu, voici trois jours, que, en mémoire et en reconnaissance du nouveau sang garibaldien qui vient d'être versé pour la France, la ville de Marseille, donnât le nom de Garibaldi à une rue ou à une place de la cité. Nous croyons savoir que la municipalité unanimement favorable à notre idée, prendra une délibération dans ce sens à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra incessamment.

En attendant cette manifestation officielle, les sociétés patriotiques françaises et les groupes italiens de notre ville ont décidé d'honorer la mémoire des volontaires italiens tombés au champ d'honneur par une grande manifestation qui aura lieu dimanche prochain, à 11 heures du matin, et à laquelle les autorités civiles et militaires se feront un devoir d'assister.

La manifestation se formera aux Allées de Meilhan, devant le monument des mobiles.

Toutes les sociétés patriotiques et les organisations politiques de notre ville se joindront certainement aux organisateurs pour donner à cette manifestation le caractère de grandeur et de solennité qu'elle doit revêtir.

***

Voici les communications qui nous sont parvenues :

Fédération des Anciens Défenseurs de la Patrie. — Le Comité de la Fédération, comprenant la 9e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, la Société des Médaillés de 1870-71 des Bouches-du-Rhône, la Société des Anciens Militaires de la loi de 7 ans a, dans sa réunion générale du 6 courant, adopté l'ordre du jour suivant :

« A Monsieur le général Ricciotti Garibaldi, à Rome. — Les membres du Comité de la Fédération des Anciens Défenseurs de la Patrie, tous titulaires de la Médaille de 1870-71, et qui, pour la plupart, ont combattu avec vous et sous les ordres de votre glorieux père, dans l'armée des Vosges, en 1870-71, vous adressent l'expression de leurs sentiments fraternels de réconfort et de vives condoléances pour la perte de vos fils Bruno et Constantin, tombés en héros avec leurs vaillants volontaires, face à l'ennemi, pour la France, continuant ainsi, selon vos paroles stoïques : la tradition garibaldienne. Le sang italien et le sang français, en se mêlant à ces heures sombres, rendront inévitable la levée irrésistible des nations européennes prêtes à se solidariser avec nous et nos valeureux alliés contre la Barbarie, pour la défense de la Civilisation, du Droit et de la Liberté des Peuples. — Les présidents : *A. Honorat, Lucien Pascal, Raymond;* le secrétaire : *E. Dumetier.*

Société Fraternelle des Combattants de 1870-71. — Tous les membres sont convoqués à prendre part à la manifestation patriotique des races latines et des nations alliées, qui aura lieu dimanche 10 janvier, à 11 heures du matin, au monument des Mobiles des Bouches-du-Rhône, sous le patronage des autorités civiles et militaires. Réunion pour les sociétaires, à 9 h. 40 du matin, 34, allées de Meilhan, Palace-Bar, siège de la Société. Rendez-vous principal à 10 heures 30 du matin, pour se rendre de là devant le monument des Mobiles des Bouches-du-Rhône, drapeau et musiques en tête. Les Combattants de 1870-71 non sociétaires qui voudraient se joindre au cortège le pourront, munis d'une carte d'invitation qui, sur leur demande et contre pièces justificatives de membres de cet ordre leur sera délivrée par le secrétaire de la Société de la Fraternelle des Combattants de 1870-71, F. Daguerre, rue de l'Académie, 5, au 3e étage, samedi, à partir de 10 heures du matin. Le port de la Médaille commémorative de 1870-1871 est recommandé et la carte d'invitation exigée pour les non sociétaires.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste glorieuse de nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous avons aujourd'hui à joindre les noms :

De M. Félix Puppi, caporal au 363e de ligne tombé à l'ennemi à l'âge de 22 ans.

De M. Marius-Ferdinand Sabatier, soldat au 111e de ligne, tombé à l'ennemi à l'âge de 20 ans.

De M. Auguste Requin, sergent au 112e d'infanterie tombé à l'ennemi le 20 décembre, à l'âge de 23 ans.

Nous adressons aux familles de ces braves l'expression de notre vive sympathie et nos sincères condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations aura lieu le vendredi 8 janvier, de 9 heures à 16 heures, conformément aux indications ci-après (période du 22 décembre au 6 janvier) :

1er canton, de 501 à 1.000, 6, rue de la République.
2e canton, de (A à L) 501 à 1.000, 4, rue Clapier.
2e canton, de (M à Z) 501 à 1.000, 23, rue de la Darse.
3e canton, de 251 à 500, 68, boulevard des Dames.
4e canton, de 251 à 500, 68, boulevard des Dames.
5e canton, de 501 à 1.000, 8, rue Sainte-Claire.
6e canton, de 501 à 1.000, 8, rue Duguesclin.
7e canton, de 251 à 500, 17, rue du Coq.
12e canton, de 251 à 500, 17, rue du Coq.
8e canton, de 501 à 1.000, boulevard Thurner, 12.
9e canton, de 501 à 1.000, 118, rue Paradis.
10e canton, de 251 à 500, 74, rue Marengo.
11e canton de 251 à 500, 74, rue Marengo.

Dons et secours

M. le Maire de Marseille a reçu les dons suivants : Versement du mois de janvier 1915, du groupe marseillais des Agents du service actif des douanes, pour les familles nécessiteuses, 50 fr.; 4e versement du personnel de l'Usine Mante et Cie, Madrague-de-Montredon, pour les blessés, 67 fr. 75 ; M. Boyer Marius, 16, rue Breteuil, pour les réfugiés français, 100 fr.; Cercle de l'Union du Canet, pour les réfugiés français, 50 fr.; Débitants de boissons de Marseille, 4e versement pour la création de lits pour blessés militaires à l'hôpital municipal de la rue Lessor, 2.000 fr..

D'autre part, la Commission administrative des Hospices civils adresse ses bien sincères remerciements à la Société Immobilière Marseillaise pour le don manuel de cent francs qu'elle a fait en faveur des hôpitaux.

Du travail pour les réfugiés

Le maire de Marseille informe les réfugiés français, belges et alsaciens (tailleurs, culottières et mécaniciennes) désireux d'obtenir du travail, qu'ils n'ont qu'à se présenter chez M. Sangers, concessionnaire de l'habillement de l'armée belge, rue Saint-Ferréol, 75, magasin Old England.

Au bénéfice de la « Caisse de secours aux soldats »

Dans les salons réputés de l'hôtel Bristol et du café de l'Univers, mis gracieusement à la disposition du Comité par leur propriétaire, M. Peysson, une matinée de famille au bénéfice de la Caisse de Secours aux Blessés, a obtenu, hier après-midi, le plus vif succès.

D'excellents artistes assurèrent un intermède choisi entre les deux parties du programme exécuté par M. Paul Audibert, le presdigitateur-illusionniste bien connu.

Au cours de la séance, des jouets, des surprises et des friandises ont été distribués aux nombreux enfants qui y assistaient.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

De violentes attaques allemandes sont repoussées sur divers points du front

Paris, 7 Janvier.

Le général de brigade de Cordonnier est promu dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, au grade de général de division à titre temporaire, pour la durée de la campagne.

Communiqué officiel

Bordeaux, 7 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

On signale, ce soir, de violentes attaques allemandes dans la région de Lassigny, en Argonne, au croisement de la route du Four-de-Paris à Varennes et de celle de la Haute-Chevauchée, dans la région de Verdun et sur la croupe qui domine Steinbach.

Toutes ces attaques ont été repoussées.

Trois Zeppelins escortés d'avions tentent de traverser la Manche

Londres, 7 Janvier.

Le correspondant du « Times » dans les Flandres télégraphie que trois Zeppelins auraient été vus, de grand matin, au large, entre Calais et Gravelines.

Cette nouvelle semblerait confirmée par les visites réitérées d'aviateurs allemands au-dessus de Calais, dans la même journée, et dont un seul lança des bombes.

Ces aviateurs peuvent avoir été envoyés pour escorter les zeppelins à leur retour ou pour faire un rapport sur ce raid. Ils parurent cinq fois au-dessus de la ville.

Un obus de canon spécial contre aéroplane, à Firminy, éclata à une distance de 50 pieds d'un avion allemand, et le fit chanceler.

Deux aviateurs, l'un anglais, l'autre français, lui donnèrent la chasse.

Le « Gœben » touche une mine dans la Mer Noire

Le croiseur germano-turc gravement endommagé

Londres, 7 Janvier.

Selon une dépêche de Copenhague, le Gœben *aurait heurté une mine russe le jour de Noël, près du Bosphore, et aurait été très endommagé.*

Les réparations du navire demanderaient trois mois.

La journée du « 75 »

Paris, 7 Janvier.

Afin de donner plus de développement à son œuvre du soldat au front, et lui créer des ressources nouvelles, le Touring-Club de France a demandé aux pouvoirs publics, et obtenu l'autorisation d'organiser une journée patriotique dite la journée du 75, au cours de laquelle un petit insigne représentant notre glorieux canon sera distribué dans toute la France.

La date de la journée du 75 est fixée au dimanche 7 février.

Les principaux faits de guerre du 25 Décembre au 4 Janvier

Paris, 7 Janvier.

La période du 25 décembre au 4 janvier a été marquée, malgré l'état détestable du terrain et le mauvais temps, par trois actions importantes qui, toutes trois, ont abouti à un succès caractérisé : la prise de Saint-Georges, le développement de nos gains dans la région de Perthes, la prise de Steinbach. En outre, sur toute l'étendue du front, notre activité agressive n'a pas cessé de se manifester par des gains dont on trouvera ci-dessous le détail.

Sur certains points, l'ennemi a peu réagi. Sur d'autres, il a contre-attaqué violemment et il a été partout repoussé. Nulle part, il n'a obtenu de résultats qui puissent, même de loin, se comparer à ceux que ces onze journées nous ont valus.

De la Mer à Arras

1° *La prise de Saint-Georges.* — Au nord de la Lys, l'événement le plus important, le 25 décembre, a été la prise de Saint-Georges. Etant donné l'état du terrain, le succès de cette entreprise paraissait plus que douteux. Il a été accompli.

Saint-Georges ne comprend que quelques maisons s'alignant entre le canal de l'Yser et une route. L'inondation rend impraticable toute autre voie d'accès que cette chaussée surélevée et la digue sud du canal. Partout ailleurs, c'est l'eau ou une boue très liquide, dans laquelle on s'enfonce jusqu'aux genoux.

Saint-Georges avait été organisé par l'ennemi en un véritable fortin : murs crénelés, barricades, sacs remplis de terre, mitrailleuses commandant les deux routes. La chaussée était occupée et garnie de fils de fer.

Les fusiliers marins et les chasseurs cyclistes à qui revient, avec un détachement de dragons, l'honneur de la prise de Saint-Georges, ont progressé vers le village en creusant dans la chaussée un boyau de sape. De place en place, le boyau, s'élargissant, formait un abri pour les troupes, qui devaient être chargées de donner l'assaut. Le même travail était exécuté sur la digue sud.

Le 27 décembre, nous parvenions ainsi jusqu'à une maison de passeur située au nord de Saint-Georges. Ce point d'appui tombé entre nos mains, l'assaut fut donné le lendemain. Malgré le feu violent de l'ennemi, quelques fusiliers marins réussirent à charger une pièce de canon sur une petite embarcation et à la mettre en batterie sur la digue, à très petite distance des maisons de Saint-Georges, qui s'écroulèrent sous les obus.

En même temps, au sud, les troupes belges s'avançant dans la boue, et un détachement de marins venus en Doris-de-Ramscapelle, s'installèrent dans deux fermes d'où leurs feux prenaient d'enfilade les défenseurs ennemis de Saint-Georges. Les fusiliers, groupés dans le boyau de la route, s'élancèrent à l'assaut.

Les derniers marins allemands restés dans Saint-Georges se rendirent. Ils n'étaient plus que quarante. On trouva dans les ruines du village environ 300 cadavres.

Notre détachement réussit à se maintenir à Saint-Georges malgré un retour offensif que l'adversaire prononça le 30 décembre, à la suite d'un très violent bombardement. Quatre mille obus de tout calibre écrasèrent Saint-Georges et bouleversèrent nos tranchées. Quatre colonnes ennemies s'avancèrent par la digue et la chaussée, à travers les bancs de vase ,et même dans l'eau. Elles furent toutes arrêtées à bout portant par notre feu.

2° *De Saint-Georges à Ypres.* — Indépendamment de la prise de Saint-Georges, nos armées au nord de la Lys ont réussi, malgré l'état effroyable du terrain à réaliser d'appréciables progrès.

Des attaques de nuit dans les dunes, accueillies par un bombardement violent, ont gagné 80 mètres le 25 décembre, en face de Nieuport. Nos gains ont continué les jours suivants, 50 mètres le 27, 50 mètres le 29. En avant de Saint-Georges, vers l'est, nous avons progressé de 250 mètres le 29, et de 500 mètres le 4 janvier. Nous avons trouvé 200 nouveaux cadavres. L'ennemi a beaucoup bombardé et un peu contre-attaqué, il n'a obtenu aucun résultat.

3° *Aux environs d'Ypres*, le 1er janvier, nous avons fait sauter un fortin occupé par deux compagnies de 70 hommes chacune, 3 mitrailleuses et deux canons de campagne. L'explosion a produit une colonne de fumée de 120 mètres de haut sur 140 mètres de large. La moitié des défenseurs a été ensevelie sous les décombres, l'autre moitié a pris la fuite. Notre artillerie est alors entrée en action, et les fuyards ont été décimés.

Près de la ferme d'Eykhof, nous avons fait sauter, le 3, à la mélinite, une tranchée ennemie, qui a enseveli ses défenseurs. Sur presque tout le front, des tranchées inondées et pleines de cadavres allemands ont été reconnues par nos patrouilles.

Au nord d'Ypres, l'état du terrain nous a immobilisés. Un colonel, dans un rapport, écrit :

« Le terrain sur lequel nous sommes engagés est épouvantable. Une croûte de 30 centimètres est relativement bonne, mais au-dessous, c'est de la boue et toujours de la boue. Des hommes engagés dans des boyaux ou des tranchées de un mètre de profondeur, sont à peu près incapables d'en sortir et s'enlisent petit à petit, jusqu'au moment où il faut plusieurs hommes pour les dégager. Des hommes animés du plus grand courage et commandés pour sortir des tranchées, font tous leurs efforts pour y réussir ; ils n'y peuvent parvenir ».

Sur ce sol détrempé, nos soldats multiplient les preuves d'endurance, d'ingéniosité et de dévouement. Un bataillon de chasseurs n'ayant pu, deux jours durant, par suite de l'état du terrain, être relevé ni ravitaillé, un bataillon d'infanterie voisin préleva une part sur sa propre distribution, pour en faire don à ses camarades démunis.

4° *L'armée belge.* — L'armée belge a solidement défendu, malgré une vive canonnade, la tête de pont qu'elle a établie au sud de Dixmude. Elle a progressé de 100 mètres le 26 décembre, de 40 mètres le 27, et son artillerie a fait taire les batteries allemandes. Même succès le 4 janvier.

Dans les journées des 30 et 31 décembre, 1er et 2 janvier, l'armée belge a occupé plusieurs fermes restées aux mains de l'ennemi sur la rive gauche de l'Yser, et poussé des reconnaissances sur la route de Pervyse à Sthoorak. Une section de mitrailleuses belge s'est distinguée à la prise de Saint-Georges.

D'Arras à Reims

1° *Dans la région d'Arras.* — C'est surtout près de Carency qu'on s'est battu. Le 25 au soir, nos tranchées atteignaient les premières maisons du village. Le 24, progression au sud de Carency et au sud de Souchez. Le 27, entre la partie sud de Carency et le bois de Berthonval, nous avons enlevé 800 mètres de tranchées allemandes, plus une tranchée à l'est et une au sud des précédentes. Les Allemands, après s'être énergiquement défendus, ont contre-attaqué, mais notre infanterie a ten ubon et maintenu sa première ligne à 100 mètres de la ligne allemande.

Le 4, notre artillerie a empêché les Allemands de poursuivre leurs travaux. D'autres progrès ont été réalisés à Loos, 250 mètres, le 31 décembre, près de Vermelles le 2 janvier, à Saint-Laurent le 3 janvier.

L'ennemi a marqué une grande activité par son artillerie qui a bombardé presque constamment notre front. Ils nous a fait sauter deux caissons le 31 décembre, par contre, nous n'avons presque pas eu d'attaques d'infanterie.

Nos fantassins se sont montrés, en dépit des difficultés qu'accumulaient sous leurs pas de continuels éboulements dus à des pluies prolongées, pleins d'ardeur et de mordant. Le 30 décembre, dans le bois de Berthonval, les hommes étaient dans l'eau et la boue, tantôt jusqu'aux genoux, tantôt jusqu'au ventre. Les territoriaux ont demandé à participer au service des patrouilles en avant des lignes, et s'en sont fort bien acquittés. Notre artillerie a détruit à l'ennemi deux mitrailleuses blindées le 25 décembre, un blockhaus le 31 et utilement appuyé, le même jour, la droite anglaise.

La collaboration entre alliés a été, comme toujours, intime et constante ainsi qu'en témoigne la lettre suivante du général commandant l'une des armées britanniques :

« Je désire signaler spécialement la belle conduite des bataillons du régiment territorial français mis à la disposition du corps indien par le général commandant l'armée française, à l'occasion de l'attaque des Allemands dans le voisinage de Givenchy, les 20 et 21 décembre, et dans les opérations qui ont suivi pour rétablir la ligne. Ces deux bataillons ont pris une part active aux opérations, tant en faisant une contre-attaque qu'en aidant à tenir le village de Givenchy, Leur conduite est de tout point admirable et leur résistance à l'ennemi remarquable, sous un feu violent. »

2° *A l'est et au sud d'Amiens, région d'Albert et de Roye.* — La période du 25 décembre au 5 janvier, n'a pas été marquée par des actions de grande envergure. L'attaque du 24 sur La Boisselle, signalée brièvement dans le dernier communiqué, a été bien menée. Nos troupes ont pris quatre mitrailleuses, fait une centaine de prisonniers et amené leurs tranchées à 50 mètres des tranchées allemandes. Elles s'y sont maintenues, malgré de très vives contre-attaques les 25 et 26 décembre.

Plusieurs officiers ennemis ont été tués au cours de ces journées. Leurs corps sont restés entre nos mains. Les Allemands avaient préparé leur effort par une grosse concentration d'artillerie qui est demeurée inutile.

Quelques actions se sont déroulées dans la région de Lihons, tranchées perdues et reprises le 25, combats de mines le 27. Notre artillerie a riposté très vivement à l'artillerie ennemie, et a eu presque toujours l'avantage. Elle a détruit des tranchées aux environs de La Boisselle, un poste de commandement et une minnewerfer à Rouvraignes. Elle a réduit au silence des batteries ennemies sur la route d'Albert à Péronne.

Le mauvais temps a obligé nos hommes à d'importants travaux de réfection de tranchées, auxquels ils ont fait face avec une parfaite bonne humeur.

3° *Dans la vallée de l'Aisne.* — Il n'y a eu à signaler presque exclusivement que des combats d'artillerie, souvent brillants pour nous. Le 26, au nord de Soissons, nous avions fait de larges brèches dans les fils de fer ennemis. Les Allemands voulurent réparer leur réseau, nous les laissâmes commencer le travail, puis nous ouvrîmes le feu. Tous leurs travailleurs ont été tués sur place.

Le 26, nous avons démoli une mitrailleuse et une batterie dans la forêt d'Ourscamps, un mortier au nord de Vingre. Le 27, des abris à mitrailleuses au plateau de Nouvron. Le 29, des tranchées près Crouy. Le 2 janvier, des ouvrages au plateau de Touvent.

Notre infanterie a montré, où elle a eu à s'employer, de belles qualités. Une attaque a été menée le 25 décembre contre des éléments de tranchées allemandes déjà disputées le 21 et le 22. Nos hommes, baïonnette au canon et sans sac, ont sauté dans les tranchées ennemies avec des sacs à terre dont ils étaient munis. Ils ont bouché les boyaux de communication et repoussé les contre-attaques ennemies. Ils se sont maintenus jusqu'au soir et se sont repliés ensuite sur une ligne nouvelle, qu'ils ont maintenue depuis lors.

De même, le 1er janvier, les Allemands ayant fait sauter une mine, notre infanterie malgré la surprise de l'explosion, bondit en avant, s'installa dans l'entonnoir avant eux, et y demeura en dépit de nombreuses et vives attaques.

De Reims à Verdun

1° *A l'est de Reims.* — Au nord de Prunay, il y a eu, du 1er au 22 décembre, des combats sur lesquels il faut revenir à la lumière des comptes-rendus détaillés parvenus depuis la dernière chronique. Nous avons, dans ces quatre jours, gagné de 600 à 700 mètres dans la direction de La Berthonnerie.

Malgré de nombreuses difficultés : réseaux de fil de fer très épais, flanquements par des mitrailleuses dissimulées, abattis, fausses tranchées renfermant des fougasses, artillerie très bien abritée, notre progression s'est poursuivie avec méthode et ténacité. On a noté que l'attitude de l'ennemi avait été strictement défensive, et on a eu l'impression qu'il attendait, jusqu'à la dernière minute, pour garnir d'infanterie ses tranchées de première ligne.

Dans la même région, le 30, près de la ferme d'Alger, les Allemands ont réussi à faire sauter une de nos tranchées. Ils ont attaqué aussitôt, mais une contre attaque à la baïonnette les a mis en déroute. Sur le détachement ennemi, de 100 hommes qui avaient attaqué, 70 sont tombés. Nous avons immédiatement rétabli nos tranchées bouleversées par l'explosion.

A l'actif de notre artillerie, on peut signaler la destruction de deux mitrailleuses le 26, la destruction d'un dépôt de munitions à Vitry-les-Reims le 28, d'un blockhaus le 29, d'un ouvrage le 31. Dans les duels engagés entre les deux artilleries lourdes, la nôtre a presque constamment pris l'avantage. Le jour de Noël, les Allemands sont sortis de leurs tranchées en criant : « Trêve de deux jours ! » Leur ruse n'a pas réussi. Presque tous ont été abattus par une décharge immédiate.

2° *Dans la région de Perthes-les-Hurlus, Mesnil-les-Hurlus, Beauséjour.* — Les opérations ont été marquées par de nouveaux succès. Le caractère de ces succès est double. Nous avons, d'une part, repoussé toutes les contre-attaques ennemies, nous avons, d'autre part, étendu sensiblement nos gains antérieurs.

On se souvient que la situation, le 24 décembre au soir, était la suivante : nous avions chassé les Allemands des quelques boyaux de leur première ligne qu'ils avaient conservés. Le 22 et le 24, nous étions maîtres de toute cette première ligne. La nuit du 24 au 25 et les journées des 25 et 26 ont été marquées par cinq violentes attaques de l'ennemi, avec des forces importantes, contre les positions conquises par nos troupes. Les quatre premières ont été dirigées à l'ouest de Perthes. Elles se sont produites sur un front de 1.500 mètres. Notre infanterie et nos mitrailleuses les ont accueillies par un feu si meurtrier, qu'elles ont été immédiatement refoulées. Nos batteries sont alors intervenues, et ont achevé la déroute des Allemands. Plusieurs centaines de cadavres ont été trouvés en avant de nos lignes.

L'importance de ce succès est soulignée par le fait que les Allemands avaient amené, de différents points du front, des renforts devant Perthes. Ils voulaient, à tout prix, réparer leur échec des jours précédents. Ils n'ont fait que l'aggraver.

Notre progression s'est développée en même temps que se consolidaient nos gains. Le 28 décembre, au nord de Massiges, à la côte 191, trois bataillons d'infanterie coloniale ont enlevé toute une ligne de tranchées allemandes. Le 30, toujours au nord de Massiges, nouveau bond de 300 mètres, suivi d'un tir heureux sur les réserves concentrées par l'ennemi. Le même jour, gain de 200 mètres à Beauséjour.

Le 1er, le 2 et le 3 janvier, c'est au nord-est de Mesnil, et au nord de Beauséjour, que nous avons gagné du terrain, 600 mètres le 1er, 300 mètres le 2, 500 mètres le 3. Les travailleurs français et allemands étaient, le 3 au soir, distants de 15 mètres. Tout ce qui a été conquis a été gardé. Notre position nouvelle n'a pu être entamée, malgré les efforts acharnés de l'ennemi.

Notre artillerie, sur ce front, a complètement maîtrisé les batteries allemandes. Elle a, le 3 janvier, infligé de très grosses pertes à des masses d'infanterie ennemie concentrées au nord de Massiges.

Dans les tranchées conquises, nous avons trouvé et pris un minenwerfer, un canon sous coupole cuirassée, un canon revolver, deux mitrailleuses, 14 caisses de cartouches mitrailleuses, 5 brassées de bandes pour mitrailleuses, 8 caisses d'explosifs, des projecteurs, des amorces de mèches, pelles, pioches, trousses d'artificiers, pinces, ciseaux, lampes, chariots, des fusils, de nombreuses cartouches, des lanternes, des équipements, des cigares, des caisses de chocolat, de conserves et du pain. Tout cela souligne la portée indiscutable de l'échec allemand.

3° *En Argonne.* — Les résultats ont été moins importants que dans la région de Perthes. Notre artillerie a marqué, dans les bois de la Grurie et de la Bolante, quelques coups heureux. Le 25, démolition d'un abri à mitrailleuse et anéantissement de relève, le 26 destruction d'un observatoire allemand, le 30 destruction d'un abri blindé, le 1er janvier destruction d'un blockhaus.

Les combats d'infanterie ont été très vifs. Nous avons gagné 200 mètres au sud de Saint-Hubert le 26 et le 27, et obligé l'ennemi à évacuer plusieurs tranchées. De même, le 27, le bois de la Grurie. Le 28, l'ennemi profitant d'un brouillard épais qui le protégeait contre nos canons, a légèrement progressé dans le bois de la Grurie. Il a également gagné une cinquantaine de mètres le 31, mais du 1er au 4, nous avons contre-attaqué, repris une notable partie de ces 50 mètres, et consolidé nos positions. Le 3 au soir, nous avons gagné 100 mètres près de Fontaine-Madame, et détruit une mitrailleuse. Au bois Bolante, et près de Courte-Chausse, nous avons gagné 30 mètres le 28, 100 mètres le 29.

Sur un front de 500 mètres, les violentes attaques de l'ennemi sont demeurées sans résultat.

De Verdun à Belfort

1° *Dans la région de Verdun et sur les Hauts-de-Meuse.* — C'est surtout au bois Bouchot que nos gains ont été sensibles, 50 mètres le 27, autant le 28, autant le 2 janvier, et cela sur un front constamment élargi. L'ennemi a très énergiquement contre-attaqué les 28, 29, 31 décembre et 2 janvier. Il a été invariablement repoussé.

D'une façon générale, nous avons, sur les Hauts-de-Meuse, gagné partout du terrain. Au bois de Forge et au bois de Consenvoye, les Allemands ont tenté plusieurs attaques, notamment le 30 décembre et le 2 janvier. Ils n'ont pas pu déboucher des bois près de Calonne. Nous avons gagné le 26, 150 mètres. Nous avons également progressé le 3 près de Boureuilles.

Notre infanterie a montré beaucoup de vigueur. Exemple : au bois Bouchot, l'ennemi nous fait sauter une tranchée. Nos hommes s'y maintiennent pourtant et empêchent l'ennemi de s'en emparer.

Il faut noter dans ce secteur la supériorité soutenue de notre artillerie. Voici quelques-uns des résultats obtenus le 26 décembre : Destruction d'un blockhaus près de Marcheville, le 29 ,destruction d'une mitrailleuse aux Eparges, le 31 démolition d'un abri à mitrailleuses à Boureuilles, et le 2 janvier à Chauvoncourt, le même jour explosion d'un parc de munitions et destruction d'un nouveau blockhauss à Marcheville, destruction d'abris à mitrailleuses aux Eparges le 3 et le 4.

Aux Eparges, les batteries ennemies ont été reculées de plus de 600 mètres, preuve certaine des résultats obtenus par nos batteries. Quant à l'artillerie allemande, elle paraît s'être spécialisée dans le bombardement à longue distance des villages situés à l'intérieur de nos lignes.

2° *Entre Meuse et Moselle* les Allemands ont annoncé qu'ils avaient obtenu de grands succès au Bois Brûlé (Forêt d'Apremont). En réalité, ce n'est pas le Bois Brûlé lui-même qu'ils nous ont disputé, mais un simple point de ce bois, la redoute du Bois Brûlé, théâtre de combats ininterrompus depuis plusieurs semaines. Ils ont attaqué sur ce point le 26, le 28, le 31 et le 1er janvier. Le 28 ils ont pris, puis perdu une partie de la redoute, que nous tenions encore. Ils ont, le 31, occupé la presque totalité de ce petit ouvrage, mais nos lignes ont été maintenues à quelques mètres des leurs, et leur succès, étroitement localisé, n'a eu aucune conséquence. Par ailleurs, nous avons, en Wœvre, et sur le plateau de Haye, gagné du terrain, 150 mètres près de Flirey le 30, gain maintenu le 31 avec de grosses pertes pour les Allemands. Quatre cents cadavres sur le terrain. La contre-attaque ennemie avait été menée en formation serrée.

Près de Pont-à-Mousson, dans le bois Le Prêtre, l'ennemi, constamment pressé, n'occupe plus qu'une minime partie de cette forêt vallonée et difficile qu'il tenait tout entière il y a six semaines et où nous n'avons enregistré que des succès. Les combats d'artillerie, notamment dans la région du bois de Mortmare, ont été, à certains jours, assez vifs.

3° *Dans le secteur des Vosges.* — Notre activité a été continue. Elle a été couronnée de très heureux résultats. Dans le Ban-de-Sapt et près du Bonhomme (Tête-de-Faux), nous avons été très souvent attaqués. Nous n'avons cédé nulle part. L'attaque sur la Tête-de-Faux, le 25 décembre, s'est renouvelée trois fois de une heure du matin à onze heures trente, avec une extrême violence.

Elle a été repoussée, d'abord à la baïonnette, ensuite par l'artillerie.

L'ennemi a fait de grosses pertes. Nous avons constaté la mort de 500 hommes, d'un commandant et de trois lieutenants, dont les corps ont été retrouvés près de nos tranchées. L'ennemi a abandonné également des caisses de bandes pour mitrailleuses, 200 grenades, à main, 300 sacs à terre. Nos tranchées ont été poussées en avant. Elles sont à vingt mètres des tranchées ennemies.

Le 29, les Allemands ont tenté une nouvelle attaque. Elle a été également repoussée.

La prise de Steinbach

Dans la région de Thann, nos progrès ont été très brillants. Ils se sont développés sans interruption du 25 décembre au 5 janvier. Les opérations menées par nos troupes des Vosges dans la région de Cernay à Uffcholtz, Steinbach, Aspach-le-Haut, ont été particulièrement profitables.

Le 25 décembre, nous tenions les lisières des deux Aspach, au sud de Cernay, et malgré une vive résistance, nous nous installions à la lisière des bois qui bordent Steinbach. Ces attaques concentriques ont constamment progressé pendant les jours suivants. Le 26, nous nous sommes avancés dans les bois de Steinbach et le ravin d'Uffcholtz, tandis qu'à l'ouest de Cernay, nous étions au contact des fils de fer ennemis, et qu'au sud nous attaquions la lisière nord-ouest d'Aspach-le-Bas.

Cette progression s'est accentuée le 27 et nous avons trouvé sur le terrain plus de 200 cadavres allemands, avec une grande quantité d'armes et d'équipements abandonnés.

Le 28, combat violent sur la crête à l'ouest d'Uffcholtz. Cinq cents mètres sont gagnés, et 50 aux lisières de Steinbach, dont l'investissement se poursuit.

Malgré un feu des plus intenses, nos chasseurs, les diables noirs, s'accrochent aux défenses accessoires et s'y maintiennent toute la journée du 29. Plus de deux cents morts et blessés allemands sont restés là abandonnés.

Le 30, nous entrons dans Steinbach. C'est la guerre de rue, maison par maison. Le soir, nous avons en notre pouvoir la moitié du village.

Le 31 et le 1er, l'ennemi, refoulé dans la partie est, perd trois nouvelles lignes de maisons. Dans chacune, nous trouvons des cadavres. Notre artillerie, soutenant notre infanterie, inflige à l'ennemi de grosses pertes et nous permet de consolider nos gains.

Malgré le feu des mitrailleuses ennemies, dans les flammes, les incendies, les chasseurs avancent avec un entrain magnifique, et dans la plus joyeuse exaltation. Le 5, ils enlèvent le quartier de l'église et du cimetière, tandis qu'à l'ouest de Cernay leurs camarades enlèvant les tranchées ennemies de la cote 425.

Dans la nuit du 3 au 4, les Allemands exaspérés de ce progrès soutenu, font deux très belles contre-attaques. Ils resaisissent la cote 425 et nous refoulent à nos tranchées primitives. Ils reprennent le cimetière et l'église de Steinbach. Sans attendre le jour, nos troupes ripostent. Avant l'aube, elles reprennent tout Steinbach et chassent de nouveau l'ennemi de la cote 425.

Le soir, tout le village est à nous, avec ses avancées, et nous commençons à déborder au nord-est et au sud-ouest. Nous gagnons également du terrain sur la route de Tahnn à Cernay.

L'échec allemand est complet et important. Nos soldats ont eu pendant ces journées une conduite héroïque.

Plus au sud, les troupes de Belfort ont appuyé l'action de celles des Vosges. Dès le 25, elles progressaient dans les bois à l'ouest de Carspach, tandis que nos batteries détruisaient des trains en gare d'Altkirch, et faisaient taire l'artillerie ennemie. De ce côté, égalemeent notre supériorité s'est affirmée sans aucun fléchissement.

La guerre aérienne

Nos aviateurs, en dépit d'un temps détestable, ont montré une grande activité. Plusieurs d'entre eux, au cours de reconnaissances, ont eu leurs appareils atteints dans les ailes, au capot, à l'hélice. Deux lieutenants ont été touchés, mais légèrement, par les balles ennemies.

Dans la partie droite du front, des bombardements très réussis ont pu être exécutés. La gare de Metz a reçu 20 bombes le 25, et 6 le 31. Les hangars d'aviation de Metz en ont reçu 6 le 26. C'était la réponse au raid du zeppelin sur Nancy.

Depuis le 26, aucun zeppelin n'a été vu, les gares de Vic, de Château-Salins, de Romilly, d'Arnaville, de Thiaucourt, d'Heudicourt, ont été bombardées à plusieurs reprises. Sur d'autres points du front, des rassemblements, des parcs et des bivouacs ont été bombardés, soit de jour, soit de nuit.

Le 25, au bois Saint-Mard, 2.000 fléchettes ont été lancées sur des voitures et sur de l'infanterie, dans la même région, le 26, dix bombes et 3.000 fléchettes, dans la même région, le 27, huit bombes sur un ballon captif. Sur les Hauts-de-Meuse, le 29, 2.000 fléchettes sur un rassemblement, le 31, 1.000 sur un rassemblement à Saint-Hilaire.

Un Aviatik allemand volant sur Paris a été arrêté à Corbeaulieu et obligé à s'enfuir.

Un vol de nuit, exécuté dans la nuit du 25 décembre, a été particulièrement brillant. Le vent était très fort. Les aviateurs partis à 19 heures, ont passé les lignes ennemies à 1.600 mètres. Ils ont aperçu un cantonnement éclairé et ont lancé des obus, dont ils ont pu observer les effets. Au premier éclatement, tous les feux se sont éteints. A leur retour, ils ont été poursuivis par les projecteurs, par les fusées et par les obus éclairants. Ils ont échappé en se maintenant très haut.

Deux de nos aviateurs, par suite d'une panne, sont tombés aux mains de l'ennemi. Nous avons eu de leurs nouvelles par une lettre qu'un aviateur allemand a lancée deux jours après sur Dunkerque. Voici les passages les plus intéressants de cette lettre.

« Nous avons eu hier un grand malheur, cependant, nous sommes encore en vie. Le moteur marchait très bien au moment où nous avons passé les lignes au-dessus d'Ypres. A partir de ce moment, on nous a violemment canonnés entre Menin et Courtrai. A 2.000 mètres, le moteur commence à bafouiller. Nous avons essayé de rentrer, mais l'appareil n'avançait pas. Ypres était là. Nous le voyions et l'appareil descendait sans cesse. La rage au cœur, nous avons dû nous résoudre à atterrir.

Pendant la descente, les pièces continuaient à tirer, et l'appareil était très ballotté par les remous causés par les obus. L'infanterie tirait aussi sur nous, mais nous avons pu atterrir sans mal. Aussitôt, nous avons essayé de mettre le feu à l'appareil, mais ça a été très dur, car les soldats allemands approchaient en tirailleurs. L'essence refusait de prendre feu. Finalement, mon camarade a tiré un coup de carabine dans le réservoir. Dès lors, les coups de feu ont fait rage. J'ai réussi à mettre le feu avec ma dernière allumette. Je ne sais comment nous avons réussi à échapper aux balles. Nous avons essuyé des coups de feu à bout portant. »

Les prisonniers français en Allemagne

Les Allemands font grand bruit de leur humanité à l'égard des prisonniers à qui ils n'accordent naturellement aucune liberté de correspondre sincèrement avec leurs familles. Un de nos soldats prisonniers a pu faire parvenir une lettre écrite par lui secrètement, sur pelure. Voici cette lettre, dont nous respectons l'orthographe :

« 7 Octobre.

« A ceux qui trouveront ces quelques lignes, quoi qu'ils soient Français ou ennemis, je leur demande ou plutôt les prient, au nom de l'humanité, de dire à ma famille que j'ai fait mon devoir, que si je suis prisonnier ainsi que mes camarades, que si nous endurons des souffrances atroces, la faim, le froid et la dureté de certaines brutes monstrueuses, nous ne pensons qu'à la France. Nous sommes très malheureux, très maltraités, mais nos souffrancees ne sont rien, car nous serons victorieux, malgré les mensonges de ceux qui nous maltraitent.

« Puissent ces lignes arriver en France pour ma pauvre famille et les camarades. Je ne sais si cette feuille parviendra au pays. J'écris comme je pense, mes copains surveillent. Demain, où serons-nous ? Qu'on avertisse chez moi que je vais bien seulement.

« Un poilu se charge de ce billet, mais comment ? Enfin, vive la France ! »

La question des loyers

Un nouveau décret de prorogatiou

Paris, 7 Janvier.

M. Gaston Thomson, ministre du Commerce, a fait signer ce matin, en Conseil des ministres, un décret qui complète sur certains points le décret du 17 décembre dernier, relatif à la prorogation des délais en matière de loyers.

Le nouveau décret accorde de plein droit, comme aux mobilisés eux-mêmes, une prorogation de délai de trois mois aux femmes des militaires morts sous les drapeaux ou disparus depuis le 1er août 1914, ainsi qu'aux membres de la famille de ces militaires qui habitaient antérieurement avec eux les lieux loués.

Les héritiers ou les ayants droit d'un militaire décédé sous les drapeaux peuvent à moins que le bail ne stipule expressément la continuation en cas de décès, être autorisés par le juge de paix à sortir des lieux loués sans avoir à acquitter préalablement les termes et les indemnités qui peuvent être dus en vertu du contrat ou de l'usage des lieux. Ce magistrat fixe, dans sa sentence, les délais accordés pour le payement des sommes, ainsi dues au propriétaire.

Le nouveau décret prévoit le cas ou les loyers sont payables d'avance. Lorque le payement d'avance n'a pas eu lieu à l'époque fixée par le bail, ou par l'usage des lieux, le propriétaire n'est autorisé à citer son locataire en paiement que pour un terme échu, et à la condition que la somme dont il réclame le paiement soit supérieure à celle qui lui a été versée d'avance. Toutefois, cette disposition n'est applicable que dans les départements énumérés au tableau annexe au décret du 1er septembre 1914, et qui sont les suivants : Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Eure, Haute-Marne, Haute-Saône, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, territoire de Belfort.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Nouveau programme sensationnel : *LES FIANCES DE 1914*, drame patriotique *GAUMONT* en 3 parties avec *Mme Delphine Renot* et *M. Jacquinet* ; *AU BORD DU RUISSEAU* ; *LE BONHEUR PERDU*, drame ; *LES BRETELLES*, comédie en couleurs avec *Mlle Suzanne Grandais* et *M. Léonce Perret* ; *OSCAR* ; *BOUT DE ZAN*, etc. *LES ACTUALITES*. Matinées à 2 h. 15 et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30. *ORCHESTRE*.

Industrie Marseillaise

AUTOMOTO OIL

Etablissements F. Moulet, 38, avenue du Prado

A obtenu du Ministère Guerre fourniture des huiles de graissage pour les voitures et camions automobiles des services de la Guerre. L'importance de la fourniture pour janvier seulement atteint 150.000 kilos L.O.L.A.

PERDU mercredi soir, Allées de Meilhan, chienne griffon nom Tida, collier Fernand Gébellin-Ballon Drôme. Prière ramener contre récompense, rue de l'Académie, 32, magasin. Meffre.

AVIS DE DECES (La Couronne)

M. Chouquet, directeur d'école en retraite à La Couronne, fait part à tous ses parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de **Mme Valérie CHOUQUET, née SUPRIES**, son épouse, décédée le 7 janvier 1915. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures.

AVIS DE DECES

Les familles Gandolfi, Mariani, Calisti, Loquente, Marinetti, Tomasini, ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **Albert GANDOLFI**, décédé le 7 janvier 1915, à l'âge de 3 ans et demi, et prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 10 heures du matin, rue Fontaine-de-Caylus, 9.

L'**Union des Institutrices et des Instituteurs des Bouches-du-Rhône**, prie ses adhérents de bien vouloir assister aux obsèques de leur collègue **Mlle BLANC Rose**, institutrice à la Treille, qui auront lieu aujourd'hui à 2 heures du soir, à l'école maternelle de la Capelette.

Les familles Esposito et Gayet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de **Mme ESPOSITO Marie-Thérèse née GAYET.** Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi, à 3 h. 30, chemin de Mazargues, 159.

La Solidarité Nationale

Comités de secours

Madrague de la ville. — Le Comité de l'œuvre de solidarité nationale de la Madrague de la ville, adresse aux habitants du quartier l'appel suivant. A l'heure où tous les Français doivent remplir leur devoir patriotique, ceux qui restent sur le champ de travail, doivent seconder l'effort de ceux qui, partis au champ de bataille nous ont laissé la tutelle morale de leurs familles nécessiteuses et la sauvegarde des intérêts économiques du pays. Et ce devoir s'impose à tous devant l'attaque de l'ennemi, comme devant l'attaque de la misère, peut-être plus fervée encore puisqu'elle s'acharne après les femmes et les enfants. Sans mentir à son titre, l'œuvre de solidarité nationale entreprise par le Comité s'étend à tous. Il veut faire davantage. C'est pourquoi il fait appel à la générosité des industriels, magasiniers, propriétaires et gens aisés du quartier.

Voici la liste des souscriptions recueillies le mois dernier : liste Babot, tabacs, 13 fr. 85 ; liste Ginolin, épicier, 4 fr. 50 ; liste Besson, épicier, 6 fr. 60 ; liste Criston, restaurant, 2 fr. ; liste Angelvin, restaurant, 5 fr. ; liste Vincent, bar restaurant, chemin du Littoral, 11 fr. ; liste Casevecchie Vincent, bar facultatif, 4 fr. ; liste Mari, bar, chemin du Littoral, 7 fr. ; liste Jean, cantine Zchokke, 10 fr. ; Janson, comptable, 5 fr. Total, 68 fr. 95. Le Comité adresse tous ces modestes souscripteurs, ses plus vifs remerciements.

Comité de secours et de vigilance de Sainte-Marguerite, le Cabot, Vaufrèges et Saint-Tronc. — Le Comité remercie les bienfaiteurs qui par leurs dons ont contribué au soulagement des infortunes des malheureux ; grâce aux généreux donateurs, la distribution des secours s'élève à la somme de 1.200 fr. environ. Suite de la première liste : MM. Paul Borelli, Hulbscher, Angsi, Mirzalitan, T. Roustan, Gruè, Zafiropoul, Gallard, Fulcrand, Antoine Borifer, Mme Constant, MM. Langier ; Auguste Anlré, Albert Bodin, Vigié, Doutre, Granval, Rambaud, Pourrière, Larmande, Barrière, Gavoty, F. Camoin, Anonyme, Pestrade, A. Mouren, Dupeyrac, Zunim, Richard, Santelme, Bourdillon, Albertin, Couturier, Marchetti, Mlles Lyon, Dravet, Lombard, Rivals, A. Falen, Castan, M. Massel, Marius Fallen, Pavillard, Blanc, A. Faurie, A. Second, Anonyme, Surjons, Alcardi, Latune, Raviol, Caillol, Camosetto P., Capeau, Dravet, M. Maurard, Vve Pierre Feny, Veuve Augustin Feny, L. Gabriel, Clozel, Ré. Le Comité fait un pressant appel à toutes les personnes charitables à continuer leur concours au Comité pour subvenir aux besoins des familles nécessiteuses.

Les dons seront reçus chez Mme Gavary, directrice de l'école ainsi qu'au Cercle Républicain, siège du Comité.

Saint-Loup. — Le Comité du dépôt-hôpital de convalescents militaires de Saint-Loup informe les habitants de Saint-Loup (Valbarelle et les 3 Ponts), du Pont-de-Vivaux (La Pinède et boulevard Larrat et de Saint-Tronc, qu'il recevra avec reconnaissance les dons en nature tels que :

Draps de lit, taies d'oreillers, serviettes de table et de toilette, torchons, cuillers, fourchettes, couteaux, chaises, petites tables et tous objets de ménage pour l'aménagement intérieur de la maison de repos projetée. Afin d'éviter des pertes de temps et de faciliter les donateurs, des membres du Comité munis de leur carte d'identité se rendront à domicile pour y recevoir les objets offerts ou prêtés et en délivrer avis de réception. Il suffira pour cela, de prévenir par lettre le président du Comité, au siège du Comité, café des Platanes à Saint-Loup. Toutefois, les personnes désireuses d'apporter elles-mêmes les objets qu'elles auront l'intention d'offrir ou de prêter, pourront le faire au siège du Comité, café des Platanes à Saint-Loup, chez M. le curé de la paroisse, ou à la verrerie du Pont-de-Vivaux. Le Comité remercie chaleureusement d'avance les personnes généreuses et animées de sentiments patriotiques qui, répondant à son appel, voudront ainsi participer utilement à la défense du pays et les avise que les objets prêtés seront enregistrés et catalogués pour leur être rendus en bon état à la clôture du fonctionnement de l'œuvre entreprise.

Cercle des Aveyronnais. — Les dames et demoiselles des membres du *Cercle des Aveyronnais* sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 10 courant, à 4 heures 30, au siège du cercle, cours Belsunce, 14, dans le but d'organiser la création d'un ouvroir pour confectionner des objets divers aux soldats aveyronnais.

Chronique d'Aix

Chambre des appels correctionnels. — Dans sa dernière audience, présidée par M. Emile Boyer, la 4e Chambre de la Cour d'appel d'Aix a jugé les affaires suivantes : Le transalpin Pampa Gaëtano faisant appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Marseille qui, pour infraction à un arrêté d'expulsion, l'avait condamné à 4 mois de prison. A l'audience, l'appelant a déclaré qu'il était venu à Marseille dans l'intention de s'engager dans la compagnie des Garibaldiens. La Cour, se montrant bienveillante à son égard, a réduit la peine primitive à trois mois d'emprisonnement.

Condamné par le tribunal de Marseille à un an et un jour de prison pour vol à la tire, le nomé Martel Léopold, âgé de 20 ans, interjetait appel de cette décision, mais il avait compté sans l'organe du ministère public qui fit appel à minima. La Cour a condamné Martel à 18 mois de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour.

Caisse d'épargne. — Seront administrateurs de service du 12 au 17 janvier : mardi, M. Daigre ; mercredi, M. de Lander ; jeudi, M. Louis Gautier ; vendredi, M. Cat ; samedi, M. Reynaud Gustave ; dimanche, M. Rey.

Un faux bruit. — Pendant toute la journée de mercredi, le bruit a couru avec persistance dans notre ville qu'un attentat criminel venait d'être commis contre l'acqueduc de Roquefavour. Le départ même d'un piquet du 145e territorial pour cette destination avait donné un semblant de vérité à ce bruit. Renseignements pris, le prétendu attentat n'a jamais existé et n'a germé que dans l'imagination trop fertile de gens qui voient des criminels en tout et partout.

Société de Tir. — Cette société reprendra ses séances à dater de dimanche prochain. Bien qu'ayant été instituées pour l'instruction de la classe 1916, il sera admis à ces séances tous les autres hommes venant d'être versés dans le service armé qui désireraient s'initier à la pratique du tir. Les séances auront lieu chaque dimanche, de 7 heures 30 à 9 heures, et chaque jeudi, de 1 heure à 3 heures ; pendant tout le mois de janvier, le tir s'exécutera au nouveau stand du champ de manœuvre. Les tirs à longue portée auront lieu à partir de février, au champ de tir de Montaiguet.

Hospices d'Aix. — Relevé des dons envoyés à l'administration pendant la semaine, pour les blessés : Docteur Latil, 40 fr.; Ouvroir de Peyrolles, draps et couvertures ; Laurent, de Peyrolles, 1 sac d'amandes ; Mlle Rey, 2 fr.; Réuunion de couture des Dames protestantes d'Aix, lingerie ; quête faite à Saint-Sauveur, 7 fr. 70.

Conférence. — La conférence faite mercredi soir, à la Mairie, par M. Prax, inspecteur régional, sur l'Œuvre de l'assistance aux militaires convalescents, avait attiré une nombreuse affluence. Le conférencier s'est surtout attaché à démontrer que notre 15e région avait beaucoup fait pour nos chers blessés, puisqu'on compte 112 hôpitaux contenant au maximum 250 lits chacun. Il a terminé son intéressante documentation en faisant appel au dévouement de tous pour l'Œuvre des Convalescents.

Les Sports

TOURNOI MARSEILLAIS DE FOOTBALL ASSOCIATION

Les différents matchés de cet intéressant tournoi ont commencé dimanche dernier et ont donné les résultats suivants qui ont été homologués par la Commission d'association du littoral :

1re Série. — O. M. (1) bat S. C. M. (1), par 2 buts à 1. P. C. (1) et S. V. H. (1), font match nul, 1 à 1.

2e Série. — O. M. (2), bat S. P. (1), par 6 buts à 0. P. C. (2), bat S. C. M. (2), par 1 à 0.

Voici maintenant les nouveaux matches inscrits au calendrier pour le dimanche 10 janvier :

1re Série. — A. S. P. T. T. (1), contre S. V. H. (1), à 2 h. 1/2, terrain des Postiers. Arbitre M. Ripert.

S. C. M. (1), contre P. C. (1), à 2 h. 1/2, terrain du Pont de Vivaux.

2 Série. — P. P. (1), contre A . S. P. T. T. (2), à 9 heures, au terrain des P. T. T., arbitre, M. Bernard, du P. C.

C. A. M. (1), contre O . M. (2), à 9 heures, à l'O. M. Arbitre M. Tournoud.

COMMUNICATIONS

Francs Touristes Provençaux. — Ce soir à 7 heures, Conseil.

Bulletin Financier

Paris, 7 Janvier. — Les transactions sont encore demeurées calmes dans l'ensemble, mais les dispositions générales sont toujours des plus satisfaisantes et l'attention se porte de plus en plus sur nos fonds nationaux. Aussi notre 3 % perpétuel passe-t-il à 73 40, pendant que le 3 1/2 % Amortissable se maintient aisément à 87. Fonds russes bien tenus aussi, le 5 % 1906 à 93 50 et le 3 % 1891-1894 à 63 25. Par contre, l'Italien de nouveau mou à 81 55. La Banque de France, de son côté, progresse à 4.750, Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.100; Union Parisienne, 665; action Lyon, 1.125; Nord, 1.360; Midi, 1.000; Omnibus, 405; Suez, 4.200; Briansk ordinaire, 282; Rio-Tinto ordinaire, grosse coupure, 1.450. En banque, la De Beers, coupure de 10, est à 249 50; Chartrered, 16; East Rand, 36; Randt Mines, 123 50; Tharsis, 159; Bakou, unités, 1.200; Hartmann, 396; Toula, unités, 960.

ETAT-CIVIL

L'état-civil a enregistré, dans la journée d'hier, 7 janvier : 20 naissances, dont 7 illégitimes, et 41 décès, dont 6 enfants, plus 6 mort-nés.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BÉZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *40 ans de succès).* **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

Guérison radicale par le

SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : **Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose,** etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, munis d'une ordonnance de Docteur ou possédant la carte de l'Institut antituberculeux. Pour éviter les abus qui se sont produits et pour que tout le monde puisse en profiter, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : **Phie DIANOUX,** Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille

Phie du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boîte de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 60 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel pharmacien, 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

UN JOURNALISTE expérimenté, que la guerre a privé de son emploi, désire en trouver un dans la presse départementale. Ecrire aux initiales J.B.C. Agence Havas, Publicité, place de la Bourse, 3, Paris.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

FUMIER DE LITIÈRES à vendre 6 fr. la tonne sur vagon gare Marseille, ou 4 fr. pris chemin de la Madrague. Ecrire Raybaud, camionneur, 73, rue de la Darse, Marseille.

SAGE-FEMME Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

Mme YRAM donne bons conseils. réuss. en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

AUCUN FOYER ne devrait être sans

PASTILLES VALDA

Ce remède respirable dispensateur d'antisepsie qui est pour toute famille

UN ADMIRABLE TALISMAN

Il assure la **PRÉSERVATION** contre tous les inconvénients du froid, de l'humidité, de la poussière, des refroidissements, des courants d'air, contre tous les dangers de contagion ou d'infection. Il donne la **GUÉRISON** assurée, rapide, durable de toutes les maladies de la **Gorge,** des **Bronches** et des **Poumons.**

Pour vos ENFANTS, Pour vos PARENTS Pour VOUS-MÊME

Procurez-vous aujourd'hui même

UNE BOITE DE PASTILLES VALDA VÉRITABLES

Refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous : ce sont toujours des imitations.

Vous ne serez certains d'avoir

LES VERITABLES PASTILLES VALDA

que si vous les achetez

en BOITES de **1.25** portant le nom **VALDA**

Les Véritables seules sont efficaces

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

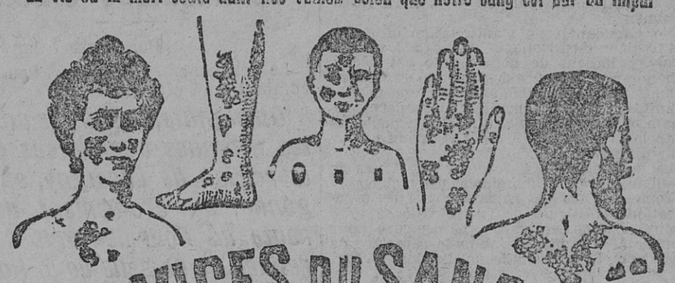

VICES DU SANG GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5** fr.— 6 flacons, **26** fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou.— ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

POUR NOS SOLDATS Vous trouverez **chez MAISTRE** place de la Préfecture, 1

Des couvre-nuques, manteaux, pèlerines, matelas, etc., fabriqués avec des toiles supérieures absolument imperméabilisées.

PROCÉDE MAISTRE Prix et qualité incomparables

Mme Vve ANDREA la consulter c'est réussir en tout, 12, r. Châteauredon, au 1er

COMPTABLE DIPLOME de Paris désirerait occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire J. G. poste restante Corderie.

FRIMA BEAUTE DU VISAGE fait disparaître engelures, gerçures, crevasses, rougeurs, dartres, boutons, rides, points noirs, etc. Rend la peau douce, blanche et veloutée. Pr. 1 f. 50 par poste 1 f. 75. Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125. Dépôt, Nouvelles Galeries.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia

HOMME sérieux, de confiance, 35 ans, désire place garde entrepôt, magasin, surveillance jour ou nuit, offre garantie, références. Ecr. Maurin, tabac-bar Mayan, rue Cannebière, 52.

AVIS M. Maximilien Barre, commis principal au P.-L.-M., gare du Pontet (Vaucluse), prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter son pupille, M. Max Barre, qui a quitté le domicile de son tuteur.

COURS de coupe, couture et corset patron s. m. S'ad. Mme Pierre, rue Vacon, 27.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire b. r. Capucines, billet tram 50.667.

CARTES POST. actualit. t. genr. dép. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Rernier 47, r Lancry Paris.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

DAME 30 ans, bonne éducation, très capable, demande emploi dans maison bourgeoise ou commerce. Ecrire J. R., 69, rue Grignan.

OUVRIER BOULANGER demande travail. S'adr. rue Bossuet, 10, 1er étage, chez Mme veuve Aubergier.

PERE DE FAMILLE non mobil. dem. place de gardien ou autre, bon. réf. S'adr. Blanc, rue Terrusse, 87.

ANGLAIS-INTERPRETE dem. emploi demi-journ. Bureau, correspondance, courses, etc. D. 7, rue Madagascar.

BONNE OUVRIERE REPASSEUSE dem. emp. 2 jours par semaine. S'adr. pl. Jean-Guin, 4 au 4e.

AIDE-COMPTABLE contentieux, exempté, 34 ans, occup. demi-journée. Ec. Constantin, rue Vincent, 29.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE piqueuses bottines, fafloteurs, ouvriers pour le cloué, femme, fillette, enfant très bonne façon, travail assuré. S'adr. Puzin, 71 b, rue Longue-des-Capucins.

BONS COUPEURS sont demandés à la manufacture de chaussures Gamonet et Rougier, 1, rue Fortia.

APPRENTIE TAILLEUSE est demandée. S'ad. rue Breteuil, 38, magasin papiers peints.

JEUNE HOMME 17 à 18 ans est dem. p. entrepôt et livreur, 12 fr. p. semaine, pour moment, cause peu travail. Ecr. av. réf. Marie Peyré, poste restante Colbert.

OUVRIERE CONFECTION facile, bien payée, chez elle ou atelier, 30, rue Neuve, 2e maison fond.

COUPEUR AU SABRE, ouvriers et ouvrières pour faire veston confection, sont demandés, 22, rue Petit-Saint-Jean.

OUVRIERES p. le papier à cigarettes sont dem. On met au courant, 7, rue Mariusauffret.

COUTURIERE campagne prendrait orpheline comme apprentie. Ecrire abonné 267, Marseille Colbert pour a .v.

BONNES OUVRIERES BLANCHISSEUSES sont dem. 36, boul. Guigou, Belle-de-Mai.

BONNE de 15 à 16 ans est demandée pour restaurant, rue Foresta, bar Vialis

HOMME DE CHAI au courant du travail de remplissage est demandé. Ecrire M. F. Conilh, 92, boulevard de Paris, Marseille.

TRIEUSES fruits secs demandées Maison Fleury, 96, rue Montaux.

ON DEMANDE ouvrières pour travaux militaires, rue de la République, 37, 2e.

PETIT JEUNE HOMME pour faire les courses présenté par ses parents est demandé Pharmacie, boulevard d'Athènes, 1.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : demi-ouvrier serrurier ou partie similaire; apprenti boulanger porteur de pain de 16 à 17 ans, fort, logé nourri pour la banlieue avec certificats ; cordonnier tout faire ; apprenti mécanicien ou serrurier un peu dégrossi ; ouvrier forgeron du chantier pour réparation des outils pour le Var ; demi-ouvrier coiffeur ou apprenti dégrossi ; apprentie tailleuse ; apprentie coiffeuse ; jeunes filles pour travail facile; ouvrières pour bourgerons ; apprentie corsetière. S'adresser, Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

COURS anglais, 3 fr. p. mois, leçons piano, chant, anglais. Ad. bd Bompard, 170, mardi, vendredi 6 h. soir, dimanche t. le jour.

PROFESSEUR donn. pend. dur. de guerre, leç. tarif réd. p. fam. ouv., orgue, piano, harmonium, solf. chant, ecr. av. timb. rép. 0.10. Ch. Langlois, 31, boul. Plombières.

LOCATIONS

A LOUER : Jolis appartements meublés, chambre et cuisine avec eau et gaz, 50 fr. par mois : chambre à 30 fr. 46, rue Fortia.

GRANDE ET JOLIE CHAMBRE MEUBLEE avec cuisine et penderie, élect., gaz, eau, maison sérieuse, 65 fr. par mois, 57, rue Saint-Jacques.

MONSIEUR âgé, du Nord, dem. ch. meub. ou pens. fam. Toulon ou environs, prix très mod. Ecr. Henry, 14, cours Belsunce, Marseille.

A LOUER présentement à Mazargues bon terrain maraîcher, eau d'arrosage, lavoir, joli logement, écurie et remise, 1.000 fr. l'an. S'adr. à l'Agence de Mazargues.

DEUX JOLIES CHAMBRES MEUBLEES av. électr. à louer 25 et 30 fr. par mois, 100, rue Paradis, 1er.

PROPRIETES

A VENDRE villa moderne c. 6.000 m. à 1 kil. ville. Conviendrai pour faire élevage. S'ad. 19, rue des Cordeliers, Aix.

FONDS DE COMMERCE

MODES à vendre. S'adresser rue Thiars, 24, bar.

A SAISIR cause mobilis. magasin meubles d'occasion. Pleine activité, centre. Ecrire post. rest. 3 Mages, billet Banque D. 270.

OCCASIONS

ACHAT au plus haut prix chiffons, métaux et vieux outillages. S'ad. 41, rue Hoche.

MACHINES A TRICOTER ronde, à vendre, prix avantageux, 100, grand chemin d'Aix, 4e à gauche.

PIANO noyer ciré neuf à vendre 450 fr. boul. Gillet, 7.

DEPART, chambre Louis XV, som., mat., à vendre, 81, cours Pierre-Puget, 3e étage.

MATERIEL EPICERIE et fûts à vendre. S'ad. 10, rue Bernard-du-Bois, 1er étage.

A VENDRE c. mobil. cheval attelé, 2 p. harnais, 3 voitures. Voir Daniel, 43, place Saint-Michel, Bar.

BELLE SALLE A MANGER, chambre, prix sacrifié. Rue Breteuil, 108.

CAPITAUX

ACHAT de titres cotés ou non, français ou étrangers, billets de banque russes, autrichiens au plus haut cours. Bureau Foncier, 14, rue Paradis, au 1er, au-dessus entresol.

PRETS, achat : expropriations, titres hypothèques, créances, successions. **Colonial,** 30 a, rue République (entresol).

ANIMAUX

ON DEMANDE chienne ou chien courant ou courant griffonné, 3 à 7 mois, Roubaud, cantonnier à La Bégude, banlieue Marseille.

CHIENS EPAGNEULS 6 mois, à vendre. S'ad. Boulangerie Aumadet, quartier Plan-de-Cuques.

PERDUS ET TROUVES

PERDU brancard voiture parcours Parc Rivet à rue Paradis. Prière rapporter chez Fabre, loueur de voitures, rue Saint-Jacques.

200 FR. à qui fera retrouver cheval bai brun, 1 m. 60, 8 ans, étoile front, écarte pied gauche devant, perdu le 30 déc. Perrachon, laitier, Saint-Loup.

MARIAGES

JEUNE DAME sans relat. b. hon. t. aff. fam. ép. M. ou V. aisé sér. irait dehors. Ecr. Mme Louis 19, boulevard Rougier, Marseille.

JEUNE FEMME bien, sérieuse, affect. désire mariage avec Monsieur sérieux, aisé, même certain âge. Ecr. Mme Maurin, 14, place des Hommes.

AVIS DIVERS

Le Livre d'Or Patriotique des Combattants de la Provence

demande agents à Marseille et dans chaque canton de la Provence. S'adresser, L'Avenir du Foyer ; 38, rue République, Marseille.

ALIMENTATION

HUILE D'OLIVE vierge nouvelle, 1 fr. 20 le litre, Planteur de Sumatra, 29, rue Adolphe-Thiers.

BRIQUETS

REPARATION et ACHAT de vieux briquets. V. Toche, 26, rue Longue-des-Capucins.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

AVOCAT-CONSEIL, 14, rue Paradis. Consultation, 2 fr. Actes, successions, divorces, assist. jud., naturalisation. Rapide et économ.

AVOCAT. Consultations, 2 francs. Direction tous procès, transactions. **Colonial,** 30 a, rue République (entresol).

CONSTRUCTIONS

CHARPENTES, menuiserie, réparations à façon, prix modérés. On va dehors. English spoken. S'ad. Jammes, 291, av. d'Arenc, Marseille.

POUR NOS SOLDATS

LE TENERB, PARAPLUIE DU SOLDAT, vêtement pèlerine imperméable assure bien-être du soldat, garantit l'homme et le sac de la pluie, neige et froid. Se fait en tissu imperméable ou caoutchouté, chaud et léger, avec capuchon ou couvre-képi. Peut servir de couverture. Son poids, 750 gr. permet envoi par poste. Trois qualités : 12, 15, 18 fr. Brenet, 3, rue Lafon, Marseille (entresol).

DIVERS

CARTES POSTALES ILLUSTREES les plus belles 5.45 le cent. THOLOZAN, 5, Flottes, Nîmes.

Mme IRMA guér. pers. souffr. désespér. f. réuss. t., 80, allées de Meilhan, au 1er.

FABRIQUE DE BRACELETS porte-montre, prix modéré. Pagano, rue Glandevès, 16.

Mme BORDIONI, ayant habité Blancarde-les-Pins, priée voir urgence écrivain public, cours Lieutaud, 53 bis.

PETITE CORRESPONDANCE

M. L. 1074. Merci, rêves irréalisables, intérêt toujours. Caresses.

Avis important

Nous prions nos Clients de ne point choisir nos bureaux comme adresse pour les réponses à leurs annonces. Les annonces sont payables au comptant. Celles qui nous sont transmises par la poste doivent être accompagnées de leur montant en un mandat ou en timbres-poste.

Nos prochaines Annonces paraîtront MARDI 12 JANVIER.